

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL — FACULTÉ DE DROIT
SECTION DES SCIENCES COMMERCIALES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Essai sur la stabilisation des prix du café

THÈSE

présentée à la Section des Sciences commerciales, économiques et sociales
pour l'obtention du grade de Docteur ès sciences commerciales et économiques

par

FRANK de CASTRO

IMPRIMERIE DE L'OUEST — BAUMANN & NICATY
NEUCHÂTEL — 1959

Monsieur Frank de CASTRO, de Curaçao (Antilles néerlandaises) est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat ès sciences commerciales et économiques :

Essai sur la stabilisation des prix du café

Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 30 septembre 1958.

Le Directeur de la Section
des sciences commerciales,
économiques et sociales.

P.-R. ROSSET.

ESSAI SUR LA STABILISATION DES PRIX DU CAFÉ

Avant-propos

Toute étude dont l'intention finale est de conduire à une proposition concernant la stabilisation des prix internationaux d'une matière première doit commencer par prendre en considération un certain nombre de questions préliminaires. Pour plus de commodité, nous diviserons ces problèmes en deux groupes, qui feront l'objet des deux premières parties de notre ouvrage.

La première de ces deux parties traitera des problèmes concernant le café et les pays qui le produisent. La seconde abordera les problèmes posés par la stabilisation des prix des matières premières en général, en passant en revue les différents programmes proposés pour contenir les fluctuations des cours internationaux de ces matières.

Cela terminé, nous serons à même de proposer, en conclusion, certains remèdes tendant à la stabilisation de ces prix, et plus précisément ceux du café, dans la troisième partie de notre étude. En le faisant, nous nous trouverons dans l'obligation de prendre en considération non pas seulement l'aspect du problème théorique, mais de nous montrer pratique et réaliste, si nous voulons arriver à ce que notre proposition ait une réelle efficacité dans l'avenir le plus proche.

PREMIÈRE PARTIE

Des conditions économiques du café et de ses pays producteurs

CHAPITRE PREMIER

Les pays producteurs de café

Nous ne pourrons comprendre le problème de la stabilisation des prix du café que de façon fort incomplète sans un exposé de l'économie des pays producteurs de café. Un tel exposé révélera l'importance de la tâche que nous nous sommes fixée. A ces fins, il nous semble utile de commencer par une étude générale des pays sous-développés, pour appliquer ensuite cette analyse plus spécifiquement aux pays producteurs de café.

DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

Il est impossible de tracer une ligne de démarcation absolue entre pays développés et pays sous-développés. Pareille ligne ne saurait jamais être dressée que sur une base purement arbitraire, et, tandis qu'il nous sera toujours aisé de reconnaître les cas extrêmes de ces deux types de contrées, les cas-limites seront beaucoup plus difficiles à distinguer, sans causer une multitude de contradictions.

Définition du sous-développement

A propos des pays sous-développés, nous pouvons énoncer, en général, que ce sont ceux où le revenu du capital est le plus bas. Toutefois, bien que ce critère reste valable et pratique pour la suite de

notre exposé, d'autres facteurs doivent être relevés pour que nous ayons une notion complète et détaillée de ce que le sous-développement signifie. Ci-dessous, nous rapportons une définition des pays sous-développés à la fois pertinente et exhaustive, que nous emprunterons à Viner :

« Une définition plus valable d'un pays sous-développé peut se formuler de la façon suivante : il s'agit d'un pays détenant un potentiel de perspectives d'emploi de capitaux, de main-d'œuvre, ou d'exploitation de ressources naturelles disponibles — ou encore des trois choses à la fois — assez considérable pour que ce pays se révèle capable d'entretenir son taux de population actuel à un niveau d'existence plus élevé, ou bien, si son revenu par tête d'habitant se trouve être déjà assez haut, d'entretenir une population plus considérable à un niveau non-inférieur. Cette définition a pour moi le mérite de mettre l'accent principal sur les niveaux d'existence individuels en tant que décidant naturellement de la pauvreté ou de la prospérité, tout en laissant la place à une dominante secondaire : le chiffre de la population. Sur la base d'une telle définition un pays peut être sous-développé quelle que soit sa population, dense ou clairsemée ; qu'il soit riche ou pauvre en capitaux ; que son revenu par tête soit fort ou faible ; qu'il soit industrialisé ou agricole. Il en résulte donc que notre critère de base reste ainsi valable, que le pays envisagé ait de bonnes perspectives potentielles d'élever son niveau d'existence par tête d'habitant, ou de maintenir un haut niveau de revenu individuel pour une population accrue. »¹

Dans le potentiel de capacité d'un pays, nous incluons les caractéristiques de son milieu naturel, telles que : le sol, les ressources forestières, sa topographie en tant que favorisant ou gênant les transports à prix réduits, ses ressources minières, ses disponibilités en forces hydrauliques, son coefficient pluviométrique, sa température ; de même, nous y incluons sa situation géographique, qui est importante pour entreprendre des relations commerciales profitables.

Un autre angle d'approche du sous-développement

Il existe peut-être une autre manière de distinguer un pays développé d'un pays sous-développé, que nous estimons assez importante pour être soulignée.

Il n'y a pas encore très longtemps, la plus grande partie de l'humanité se soumettait à son destin, ou se confiait au surnaturel pour

¹ Jacob Viner : *International trade and economic development* ; Glencole, III. Free Press, 1952, p. 125.

influencer le cours des événements. « C'était inscrit dans les astres, et cela ne peut pas être changé », énonce un vieux dicton. Il en résulte que des astrologues et des devins étaient employés aux fins de prédire l'avenir, ou de déterminer le meilleur choix possible de la destinée. Une autre alternative consistait à se servir de sorciers pour obtenir, par différents procédés magiques, ce que l'on espérait.

Après la naissance des sciences physique et biologique, nous assistons à l'apparition d'un point de vue diamétralement opposé, et l'on tente de conquérir la nature par une étude scientifique. Ultérieurement, cette tentative s'étendit à notre propre nature, ainsi qu'à la société qui l'environne, et cela, à l'aide des sciences dites sociales, c'est-à-dire la psychologie, la sociologie et l'économie politique.

A côté de méthodes voisines des anciennes croyances et techniques, certains Etats adoptèrent une politique plus scientifique. D'autres négligèrent de procéder de cette façon pour différentes raisons. C'est cette carence dans l'application ou la connaissance de la science et de la technique que nous estimons former un autre trait typique, discriminatoire des pays sous-développés.

Si nous posons cette question : qu'est-ce qui empêche un pays sous-développé d'exploiter ses ressources ? la seule réponse est : c'est le manque d'utilisation de la technique, ou de la science, que ce soit un manque total, ou que leur plein emploi fasse défaut. L'absence d'exploitation des capacités potentielles et un revenu par tête réduit vont ordinairement de pair avec le manque de savoir-faire scientifique ou technique.

En attendant, comme il est vrai que toutes les sciences sont appelées à jouer un rôle important, il appartient à la science économique de déterminer la meilleure méthode pour rendre capables les pays en question de financer et de soutenir chaque entreprise.

L'intérêt pour le développement économique

Un coup d'œil sur les tables des pages suivantes nous indique que les pays sous-développés ou à revenu très bas sont principalement situés dans les zones de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Une grande connaissance des affaires mondiales n'est pas nécessaire pour savoir que ces zones géographiques sont précisément celles où se trouvent aujourd'hui les principaux points de friction mondiaux. Le problème du canal de Suez, le conflit israëlo-arabe, la révolte des Mau-Mau, la guerre d'Algérie, la révolution indonésienne, etc., sont quelques-uns des événements d'Afrique et d'Asie qui ont pris un caractère idéologique et international. D'un autre côté, les pays de l'Amérique latine ne sont guère mieux lotis avec leurs révolutions continuelles et

TABLE I - A

Pays classés par le volume du revenu par tête en 1949 (1)

| Revenu par tête (en dollars amér.) | Population en millions | % de tot. | Afrique | Amérique du Nord | Amérique du Sud | Asie et Océanie | Europe |
|------------------------------------|------------------------|-----------|--------------------------|------------------|---|--|--|
| Au-dessous de 100 | 509 | 34 % | Kenya Rhod. Sple. | Rép. Dom. | Equateur Paraguay | Birmanie Ceylan Inde Iran Pakistan Philippin. Siam | |
| 100-200 | 284 | 19 % | Egypte Rhod. Mrle. | Mexique | Brésil Chili Colombie Pérou Surinam | Japon Syrie Turquie | Bulgarie Grèce Espagne Yougosl. |
| 200-300 | 82 | 6 % | Union S. Afr. | P. Rico Cuba | | | Autriche Hongrie Italie |
| 300-450 | 305 | 20 % | | | Argentine Uruguay | Israël | Tchécosl. Finlande Allem. O. Irlande Pologne U.R.S.S. |
| 450-600 | 69 | 5 % | | | Vénézuéla | | Belgique France Luxemb. Hollande Norvège Islande |
| 600-900 | 89 | 6 % | | Canada | | Australie | Danemark Suède Suisse Angleterre |
| 900 et au-dessus | 149 | 10 % | | U.S.A. | | | |
| Total | 1487 | 100 % | | | | | |

(1) Source : Nations Unies : National Income and its Distribution in Under-developed Countries, New-York, Dept. of Economic Affairs, 1951.

TABLE II - A

Revenu par tête et distribution du revenu par zone géographique, 1949 (1)

| Zone | Revenu par tête (en dollars U. S.) | Pourcentage de la population mondiale | Pourcent. du revenu mondial |
|----------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Afrique | 75 | 8,3 | 2,6 |
| Amérique du Nord | 1,100 | 9,0 | 43,6 |
| Amérique du Sud | 170 | 4,5 | 3,5 |
| Asie * | 50 | 53,0 | 10,5 |
| Europe | 380 | 16,6 | 27,3 |
| U. R. S. S. | 310 | 8,1 | 11,0 |
| Océanie | 560 | 0,5 | 1,5 |
| Total mondial | 230 | 100,0 | 100,0 |

* A l'exclusion de l'U. R. S. S.

(1) Source : Nations Unies : National Income and its Distribution in Under-developed Countries, New-York, Dept. of Economic Affairs, 1951.

leurs troubles qui pourraient facilement prendre une résonance internationale si leurs problèmes réels continuaient d'être ignorés par les grandes puissances.

A la suite du progrès dans l'instruction et les communications, de la conjoncture politique mondiale actuelle et de l'indépendance obtenue par certaines colonies, un grand zèle s'est emparé des classes dirigeantes des pays sous-développés, zèle agissant en faveur de l'accroissement du bien-être de leurs peuples. Etant donné ce fait, le développement économique est devenu le principal objet de marchandage entre les pays en question et les deux camps idéologiques principaux de l'heure actuelle. Un point de vue similaire est exposé avec plus d'ampleur encore dans la citation suivante :

« Deux guerres mondiales n'ont pas seulement dramatisé ces relations, mais défait l'emprise des puissances coloniales. Des ambitions nationalistes, anciennes ou d'apparition récente, ont surgi, avec, simultanément, un intérêt proprement mondial pour le développement économique. Dans la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale, cet intérêt fut encore plus amplement stimulé par le fait que l'aide aux pays économiquement sous-développés fut admise au titre de moyen pour susciter la fidélité, ou à défaut, la sympathie d'alliés récents ou en puissance dans la lutte qui avait pris naissance entre la Russie et l'Occident.

Ces événements ont situé tout le problème dans une perspective nouvelle, et provoqué une étude plus approfondie des procédés qu'il implique. Les universitaires ont été conduits à réexaminer l'histoire du développement économique, afin d'élaborer une analyse plus fouillée de ses composantes. Les individus et les groupes chargés d'apporter une aide étendue ou de conseiller les moyens propres à stimuler le développement ont recherché les principes et les mesures capables de rendre leurs efforts plus efficaces. Les dirigeants des pays sous-développés se sont efforcés de trouver des solutions aux problèmes nés de la nécessité d'assurer le progrès matériel sans pour autant détruire les caractéristiques les plus enracinées des civilisations et des institutions autochtones. Ils ont recherché des méthodes grâce auxquelles l'aide extérieure pouvait être acceptée sans préjudice des dangers d'une influence ou d'une domination étrangère importunes ou politiquement inacceptables. » ¹

Si tous les aspects économiques se révèlent importants, c'est cependant le problème de la formation du capital qui est primordial dans le sous-développement. C'est sur lui que nous porterons maintenant notre attention.

¹ J. H. Buttrick et H. F. Williams : *Economic Development-Principles and Patterns*, New-York, N.-Y., Prentice Hall, Inc., 1954, pp. 5, 6.

La formation du capital

D'une certaine manière, on peut dire qu'il ne peut exister d'économie sans formation de capital. Même dans la société la plus primitive, la production nécessite certains sacrifices. Toutefois, c'est dans notre société actuelle, éminemment technique, avec ses grands investissements de capitaux, que la formation du capital a acquis une signification toute particulière.

Le but de la formation du capital est de distraire une partie des ressources disponibles de la société dans le but d'accroître les stocks des biens de production, autrement dit la capacité de production, de façon à rendre possible dans l'avenir une extension du produit consommable, et qui, combinée avec d'autres facteurs, engendrera une augmentation du standard de vie de la population.

Le problème de la formation du capital dans les pays sous-développés devient de plus en plus critique et rencontre des difficultés accrues à mesure que le temps s'écoule. Il ne se passe presque pas de jour sans que nous ne tombions sur un article traitant de ce sujet dans l'une ou l'autre des publications dont nous disposons. La citation qui suit en est un des exemples les plus typiques.

« Les requêtes instantes des pays sous-développés afin d'aboutir à une industrialisation rapide se sont heurtées à la raréfaction des capitaux. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, comme dans la plupart des autres pays occidentaux, les utilisateurs de fonds de l'intérieur sont en compétition serrée pour obtenir des disponibilités d'investissement. La rareté du capital aux Etats-Unis a eu son contre-coup dans une carence des fonds hypothécaires, dans des emprunts d'urgence contractés par les entreprises auprès des banques commerciales, dans un marché de l'argent restreint, et dans l'augmentation du taux de l'intérêt. La Grande-Bretagne a relevé son taux d'escompte (« bank rate ») à 5 1/2 % et s'efforce de détourner le capital des biens de consommation en faveur de l'expansion industrielle.

Mais les besoins des pays sous-développés doivent être satisfaits. Un délégué à la dernière réunion annuelle du conseil d'administration de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement a caractérisé leurs sollicitations du terme : « urgentes ». Un autre a déclaré qu'elles étaient « désespérées », et un troisième encore a fait remarquer que la nécessité d'un développement rapide était « impérative ». Le président de la Banque Mondiale, Eugène Black, dit aux administrateurs que le développement économique était devenu « ... un idéal, un cri de ralliement pour des millions en nombre croissant d'êtres en révolte contre leur pauvreté ». Les pays sous-développés ne peuvent

certes être ignorés. Si les nations occidentales manquent de bonne volonté ou se révèlent incapables de parer à leurs besoins les plus pressants, ces pays s'adresseront ailleurs.

L'aide de certains pays pourrait être beaucoup plus substantielle. Ainsi, l'Allemagne Occidentale, avec son industrie florissante et ses charges militaires relativement faibles, en constitue l'exemple le plus fréquemment cité. La Grande-Bretagne a promis d'investir chaque année 300.000.000 de livres dans les territoires les moins développés du Commonwealth, mais elle s'est jusqu'ici montrée incapable de produire un excédent suffisant pour pouvoir tenir ses engagements.

Il n'y a que deux moyens pour attirer davantage l'épargne. L'un des deux consiste à lui offrir un stimulant plus vif, en particulier en relevant le taux de l'intérêt. L'autre serait d'augmenter les impôts, une forme d'épargne collective obligatoire qui fournit à l'État des fonds disponibles pour les investissements. L'Angleterre pratique les deux procédés ; de leur côté, les États-Unis continuent à investir des sommes imposantes dans les pays sous-développés.

Mais, avec une demande croissante, il y a toute raison de croire que la raréfaction des capitaux deviendra encore plus aiguë. La création de fonds d'investissement en nombre suffisant pour faire face aux exigences toujours plus nombreuses des pays sous-développés sera l'une des tâches majeures que le monde libre devra assumer dans l'avenir immédiat. »¹

Une autre possibilité qui s'offre aux pays sous-développés pour augmenter leur capital est leur propre épargne volontaire. Cependant, dans ces pays, on ne peut guère compter dans une très grande mesure sur l'épargne volontaire privée comme source de formation du capital, ainsi que Nurske l'a relevé :

« La tentation de copier les modèles de consommation américains (ou bien l'exemple de la classe la plus riche de ces pays sous-développés) tend à limiter l'apport de fonds investissables, car elle inhibe le désir d'épargner... En dépit de l'accroissement absolu du niveau du revenu réel par tête survenu au cours du siècle passé dans la plupart des nations les plus pauvres, sinon dans toutes, il est devenu plutôt plus difficile que plus facile, pour les nations en question, de faire quelque épargne sur ces revenus accrus et ceci en vertu de l'affaissement survenu dans la position relative de leurs niveaux de revenu. (Pendant que leur capacité d'épargne augmentait, leur volonté d'épargne était affectée dans le sens inverse. L'ancienne distinction entre capacité et volonté d'épargne s'en est trouvée néanmoins quelque peu effacée, du moment où les niveaux relatifs aussi bien que les niveaux absolus sont

¹ New-York Herald Tribune, European Edition, 8 octobre 1956, p. 6.

reconnus tous deux comme d'importants facteurs déterminants). Il en est résulté une augmentation de la tension, de l'impatience et de l'inquiétude, qui ont été la cause d'un changement dans le sens d'une intensification de la fonction de consommation, changement qui agit sur l'épargne comme un obstacle. »¹

Naturellement, les gouvernements des pays sous-développés gardent toujours la ressource de former l'épargne en recourant à l'impôt. Néanmoins, même ce procédé ne sera pas suffisant, à la longue, comme il découle de la citation suivante, extraite d'une étude des Nations Unies :

« Dans les contrées sous-développées, le montant de l'épargne devrait augmenter, par unité de revenu national, de deux pour cent par an, les totaux annuels devant dépasser 19,000 millions de dollars. (A ce propos, cette estimation tient compte d'une augmentation prévue de la population). Néanmoins, en réalité, en 1949, l'épargne a atteint seulement quelque 5,200 millions de dollars. Si tout le taux d'épargne nécessaire devait être fourni par le revenu national, la part du revenu ainsi touchée s'élèverait à environ 20 %, tandis que l'épargne réalisée en 1949 ne dépassait que légèrement le 5 % du même revenu national... »²

L'étude des Nations Unies à laquelle nous venons d'emprunter ce passage aboutit à la conclusion que, même si l'épargne indigène était augmentée grâce à l'emploi de mesures appropriées, un déficit de 10 milliards de dollars subsisterait chaque année, et cela malgré l'accroissement annuel de 2 % du revenu national prévu.

Un autre élément complique encore davantage toutes les difficultés qui s'opposent à la formation du capital dans les pays sous-développés. Nous en extrayons les données d'un rapport de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement :

« Chose frappante, peut-être la seule leçon que notre banque ait retirée au cours de ses opérations, c'est la suivante : elle a appris combien est limitée la capacité des pays sous-développés d'absorber rapidement des capitaux dans des buts réellement productifs. »³

Désormais, ce sera pour nous une évidence que l'incapacité du capital extérieur comme du capital intérieur à satisfaire en quantité suffisante aux besoins des pays sous développés découle dans une très

¹ Ragnar Nurske : *Problems of Capital Formation in the Underdeveloped Countries* ; Oxford, Grande-Bretagne, A. T. Brown and Son, 1953, pp. 62-65.

² Nations Unies : *Measures for the Economic Development of Underdeveloped Countries*, New-York, 1951, p. 76.

³ I. B. R. D., IV th Annual Report, 1948-49.

grande mesure d'un problème économique essentiel, plus fondamental, et inhérent aux pays sous-développés. En vertu de tout ce que nous avons relevé précédemment, nous savons que les pays sous-développés ont une faible capacité industrielle. C'est pourquoi, la seule vraie ressource sur laquelle, dans la plupart des cas, les pays en question puissent compter consiste en matières premières. C'est la raison pour laquelle, si nous voulons saisir le problème économique fondamental des pays sous-développés, nous devons recourir à une analyse du rôle économique joué par les matières premières dans ces pays.

Des matières premières

Dans un rapport des services particuliers du président des Etats-Unis chargés de fixer sa politique sur les marchés de matières premières (United States President's Material Policy), le point suivant, concernant les difficultés créées par les cours des matières premières, a été mis en relief :

« Les fluctuations intenses soumettent les nations industrielles à des difficultés économiques depuis qu'elles se voient périodiquement obligées de payer des prix excessifs pour surmonter la pénurie des approvisionnements, ce qui fait qu'à la source même de toute production, se dresse, hostile, une puissante force inflationniste. Et même, un dommage plus grand encore est causé à *l'économie des pays fournisseurs de matières premières*, qui, souvent dépend étroitement du marché de quelques-unes seulement de ces matières. Les fluctuations à la hausse et à la baisse, intenses et à court terme, engendrent le chômage, causent un sérieux déficit dans leur revenu, déséquilibrent leur monnaie et la stabilité de leur position commerciale, facteurs qui concourent tous à paralyser leurs tentatives de planification et de réalisation d'un programme équilibré. »¹

La gravité des effets nocifs de l'instabilité des prix des matières premières sur les pays sous-développés est illustrée en résumé par une publication des Nations Unies :

« a) Les prix de plusieurs matières premières entrant dans le commerce international ont été depuis plusieurs années sujets à d'intenses fluctuations à court terme, et continuent à l'être.

b) Les bénéfices pécuniaires réalisés sur la base de la production primaire, envisagés soit comme le revenu des producteurs individuels, soit comme les gains réalisés par les pays producteurs de ces matières en devises étrangères se sont révélés dans l'ensemble très variables.

¹ *Resources for Freedom*, vol. I, chapitre 15, *Reducing Market Stability*; Washington, D. C. 1952.

c) Les prix des biens manufacturés (biens de production compris) sur le marché international ont de ce chef montré une grande variabilité individuelle, bien que, pris comme groupe à part, ils présentent davantage de stabilité que les matières premières. Mais l'étendue, la tendance et la durée des fluctuations des prix des produits manufacturés ont été suffisantes pour engendrer des variations considérables dans le revenu des producteurs primaires, ainsi que dans la capacité des pays-producteurs primaires à acheter des produits manufacturés avec les gains en devises réalisés à l'exportation.

d) La contre-partie de cette dernière constatation consiste en ceci : il y a eu de grandes fluctuations à court terme dans la capacité réelle des pays manufacturiers d'acheter des matières premières avec leurs bénéfices courants réalisés à l'exportation. Mais ces variations tendent à être particulièrement graves pour les pays à production primaire, car plusieurs d'entre eux sont strictement spécialisés dans leurs exportations, limitées à un seul ou à quelques produits ; pour certains d'entre eux, une forte part de leur commerce extérieur entre dans leur revenu national ; dans une contrée à production primaire, les pressions inflationnistes (ou déflationnistes) tendent à se synchroniser avec celles qui proviennent du commerce extérieur, tandis que les pays industriels ont affaire à ces pressions à des moments différents.

e) Le développement du capital dans les pays sous-développés dépend étroitement pour son financement des bénéfices pécuniaires réalisés à l'exportation ; or, une grande partie de ces gains est mobilisée pour financer les importations des biens de consommation essentiels. Ainsi, les fluctuations du commerce ont un effet violent sur la marge disponible pour financer les importations de biens de production. »¹

Désormais, il est évident que le principal obstacle à la formation du capital dans les pays sous-développés pourrait être plus facilement surmonté si les prix des matières premières étaient moins variables. Si on pouvait imposer à ces prix un certain degré de stabilité, cela améliorerait considérablement dans les pays sous-développés les possibilités suivantes : celle d'une croissance économique assurée, doublée d'une amélioration de leur faculté d'évaluer leur capacité d'importation par unité d'exportation ; celle de projeter et de mener à chef un programme équilibré, avec, en même temps, une amélioration de leur faculté d'absorber les capitaux ; celle d'éviter les pressions inflationnistes ou déflationnistes ; celle d'améliorer leur revenu national et leur

¹ Nations Unies : *Commodity Trade and Economic Development*, Department of Economic Affairs, New-York, 1953, p. 6.

revenu privé par l'augmentation des investissements étrangers ou indigènes en les provoquant soit directement, soit indirectement parce que libres de risques ; celle d'augmenter les revenus par la voie de l'épargne forcée, au besoin en recourant à l'impôt ; enfin, celle d'augmenter et de rendre plus stable le montant de devises étrangères acquis par l'exportation, devises dont le besoin se fait sentir d'une façon si pressante lorsqu'il s'agit d'importer les biens de production si rares dans ces pays.

Jusqu'à présent, nous avons traité la question des pays sous-développés sur un plan général. Il nous reste à démontrer que les pays producteurs de café peuvent être qualifiés du terme de sous-développés, en reprenant, par conséquent, chaque point que nous avons traité précédemment dans ce chapitre, pour l'adapter, d'une façon plus brève, à notre sujet principal qui est la stabilisation des prix du café.

Les pays producteurs de café sont sous-développés

Les tableaux I et II¹ reproduits aux pages suivantes montrent les quantités de café produites et exportées par chaque pays. Si nous examinons ces pays sur les tableaux aux pages 12-13, l'on s'aperçoit immédiatement qu'il s'agit de pays dont le revenu par tête est le plus faible du globe et que, par conséquent, ils doivent être considérés comme sous-développés. D'autre part, si l'on se reporte au tableau III¹, il saute aux yeux que les pays importateurs de café se rangent la plupart du temps parmi ceux dont le revenu par tête est le plus élevé, ce qui, par conséquent, leur donne un pouvoir transactionnel comparativement plus élevé que celui dont disposent les contrées sous-développées exportatrices de café².

Conformément aux développements que nous tirerons ultérieurement de notre sujet actuel, c'est aussi un fait que le rôle du café est très important comme partie du total des exportations globales mondiales des pays sous-développés. En ce qui concerne les pays de l'Amérique latine, le café continue d'être l'article de commerce principal. Par exemple, au cours de l'année 1951, il représentait un peu plus de 34 % de la valeur globale de l'exportation totale des pays en question, laquelle a été estimée à un total de 4.940.000.000 de dollars. En ce qui concerne la Colombie, où le café forme de loin l'exportation principale, il représente le 78.1 % du montant des devises étrangères encaissées, et il contribue, soit directement, soit indirectement, à l'entretien de 50 %

¹ W. H. Ukers: *International Tea and Coffee Buyer's Guide*; *The Tea and Coffee Trade Journal Co., New-York.*

² Ce dernier point a été développé comme une hypothèse plausible dans *Nations Unies*, op. cit. p. 24.

TABLE I

Production du café dans les principaux pays producteurs

Chiffres des pays producteurs et du Bureau panaméricain du café.

Chaque unité représente 1000 sacs de 60 kg ou 132,276 lbs. amér. Années de récolte, si non, spécifié.

| PAYS | 1944-45 | 1945-46 | 1946-47 | 1947-48 | 1948-49 | 1949-50 | 1950-51 | 1951-52 | 1952-53 | 1953-54 | 1954-55 |
|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Brésil | 9,400 | 12,710 | 14,064 | 13,383 | 16,952 | 16,303 | 16,234 | 14,962 | 16,070 | 15,149 | 14,506 |
| Colombie | 5,500 | 5,478 | 5,600 | 5,240 | 5,500 | 5,600 | 4,750 | 5,607 | 5,779 | 6,718 | 6,283 |
| Costa-Rica | 400 | 306 | 361 | 460 | 306 | 388 | 321 | 305 | 478 | 331 | 508 |
| Cuba | 438 | 382 | 589 | 575 | 404 | 653 | 547 | 474 | 445 | 550 | 633 |
| République Dom. | 500 | 325 | 343 | 300 | 345 | 467 | 417 | 475 | 442 | 436 | 352 |
| Equateur | 283 | 170 | 235 | 265 | 315 | 215 | 420 | 327 | 406 | 1,290 | 387 |
| San Salvador | 920 | 863 | 1,064 | 1,085 | 1,367 | 1,365 | 1,281 | 1,100 | 1,125 | 927 | 1,190 |
| Guatemala | 997 | 891 | 929 | 1,042 | 1,165 | 1,050 | 950 | 1,035 | 958 | 998 | 1,075 |
| Haïti | 413 | 450 | 500 | 680 | 570 | 407 | 457 | 570 | 411 | 578 | 320 |
| Honduras | 116 | 70 | 218 | 240 | 240 | 184 | 204 | 159 | 160 | 189 | 200 |
| Mexique | 912 | 948 | 923 | 886 | 1,008 | 1,000 | 1,100 | 1,181 | 1,433 | 1,383 | 1,600 |
| Nicaragua | 188 | 225 | 230 | 287 | 155 | 415 | 312 | 341 | 357 | 379 | 367 |
| Pérou | 92 | 94 | 27 | 80 | 89 | 92 | 93 | 92 | 130 | 70 | 90 |
| Vénézuela | 950 | 791 | 801 | 779 | 772 | 520 | 588 | 766 | 950 | 417 | 552 |
| Indonésie (1) | 858 | 450 | 450 | 554 | 577 | 522 | 576 | 734 | 812 | 687 | 713 |
| Afrique Orientale Britan. (2) | 743 | 799 | 810 | 1,109 | 843 | 832 | 1,130 | 1,275 | 885 | 1,007 | 1,581 |
| Madagascar | 392 | 468 | 510 | 385 | 445 | 487 | 511 | 432 | 689 | 743 | 690 |
| Congo Belge (3) | 638 | 521 | 550 | 500 | 583 | 536 | 600 | 586 | 600 | 590 | 674 |
| Afrique Occid. Franç. (4) | 553 | 550 | 480 | 765 | 850 | 1,037 | 957 | 1,178 | 983 | 1,400 | 1,380 |
| Inde | 293 | 432 | 261 | 267 | 378 | 343 | 308 | 309 | 384 | 298 | 125 |
| Arabie (Aden) | 233 | 150 | 162 | 150 | 125 | 105 | 110 | 65 | 67 | 58 | 50 |
| Ethiopie | 237 | 283 | 300 | 360 | 360 | 608 | 520 | 416 | 650 | 578 | 680 |

(1) Années courantes. (2) Inclus le Kenya, le Tanganyika, l'Ouganda. (3) Inclus le Rouanda-Ououndi. (4) Inclus la Côte d'Ivoire, le Dahomey et la Guinée.

TABLE II
Exportation de café des principaux pays producteurs

D'après les sources officielles des Etats-Unis, Bureau panaméricain du café et pays producteurs.
Chaque unité représente 1000 sacs de 60 kg. ou 132,276 lbs. amér. Années courantes, si non, spécifié.

| PAYS | 1945 | 1946 | 1947 | 1948 | 1949 | 1950 | 1951 | 1952 | 1953 | 1954 | 1955 |
|---------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Brsil | 14,172 | 15,609 | 14,688 | 17,492 | 19,368 | 14,835 | 16,358 | 15,821 | 15,562 | 10,918 | 13,696 |
| Colombie | 5,149 | 5,661 | 5,339 | 5,588 | 5,410 | 4,472 | 4,794 | 5,032 | 6,632 | 5,754 | 5,867 |
| San Salvador | 962 | 805 | 1,127 | 976 | 1,260 | 1,107 | 1,059 | 1,098 | 1,149 | 996 | 1,185 |
| Mexique | 595 | 551 | 548 | 524 | 817 | 767 | 930 | 870 | 1,267 | 1,112 | 1,367 |
| Guatémala | 894 | 878 | 889 | 806 | 919 | 919 | 848 | 1,007 | 1,159 | 885 | 982 |
| Haïti | 574 | 414 | 373 | 381 | 553 | 390 | 417 | 541 | 372 | 517 | 356 |
| Costa Rica | 380 | 252 | 327 | 379 | 268 | 312 | 309 | 333 | 465 | 365 | 463 |
| Vénézuéla | 468 | 665 | 508 | 596 | 367 | 309 | 308 | 498 | 741 | 431 | 497 |
| République Dom. | 306 | 252 | 197 | 224 | 287 | 223 | 290 | 442 | 374 | 400 | 409 |
| Equateur | 179 | 127 | 161 | 231 | 175 | 335 | 273 | 340 | 311 | 351 | 384 |
| Nicaragua | 204 | 202 | 167 | 241 | 114 | 350 | 268 | 303 | 313 | 285 | 379 |
| Honduras | 56 | 42 | 32 | 54 | 103 | 113 | 113 | 138 | 187 | 154 | 149 |
| Pérou (1) | 42 | 15 | 14 | 15 | 15 | 14 | 27 | 46 | 77 | 76 | 114 |
| Cuba (2) | 39 | — | — | — | — | — | — | — | — | — | 75 |
| Afrique Occid. Franç. (5) | 833 | 713 | 910 | 1,069 | 1,234 | 1,213 | 1,242 | 1,190 | 940 | 1,580 | 1,584 |
| Afrique Orient. Brit. (3) | 713 | 863 | 770 | 1,070 | 831 | 1,000 | 1,213 | 1,312 | 1,093 | 1,099 | 1,878 |
| Angola | 515 | 775 | 734 | 905 | 788 | 626 | 1,074 | 797 | 1,230 | 763 | 989 |
| Coogo Belge (4) | 536 | 560 | 623 | 509 | 524 | 554 | 590 | 515 | 566 | 573 | 528 |
| Madagascar | 449 | 373 | 489 | 333 | 427 | 743 | 507 | 637 | 604 | 691 | 791 |
| Indonésie | M. | 26 | 6 | 39 | 83 | 230 | 404 | 311 | 548 | 494 | 637 |
| Ethiopie (7) | 264 | 244 | 297 | 293 | 353 | 314 | 458 | 424 | 602 | 691 | 644 |
| Arabie (Aden) (6) | 163 | 83 | 100 | 80 | 80 | 100 | 58 | 110 | 91 | 95 | 95 |
| Inde | 20 | 62 | 48 | 38 | 1 | 63 | 13 | 40 | 33 | 96 | 60 |

M. = maoque. (1) Exportations prohibées de juillet 1946 à juillet 1947. (2) Exportations prohibées de 1945 à 1955. (3) Comprend le Kenya, l'Ouganda, le Tanganyika. (4) Comprend le Rouanda-Ououndi. (5) Comprend la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Guinée. (6) Exercices achevés le 31 mars. Commerce maritime seul. (7) L'année éthiopienne va du 11 septembre au 10 septembre suivant.

TABLE III

Importation mondiale du café

Importations nettes dans les pays consommateurs sous forme de café vert en sacs de 60 kg. ou 132,276 lbs. amér.
Puisé aux sources officielles. Années courantes, si non spécifié.

| PAYS | 1946 | 1947 | 1948 | 1949 | 1950 | 1951 | 1952 | 1953 | 1954 | 1955 |
|-----------------------|----------------|----------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Et.-Unis | 20,346,342 | 18,557,736 | 20,695,893 | 21,929,774 | 18,313,159 | 20,207,337 | 20,273,513 | 21,064,879 | 17,092,436 | 19,650,499 |
| Belgique ¹ | 960,489 | 1,519,771 | 1,438,716 | 1,326,966 | 926,747 | 697,832 | 762,916 | 769,574 | 711,765 | 781,601 |
| Danemark | 217,610 | 210,998 | 201,000 | 265,000 | 262,000 | 295,000 | 338,166 | 425,923 | 405,000 | 469,465 |
| Finlande | 62,618 | 88,049 | 153,028 | 188,268 | 246,170 | 248,651 | 363,189 | 333,631 | 465,941 | 496,433 |
| France | 1,014,500 | 1,402,861 | 1,088,116 | 2,061,450 | 2,492,540 | 2,521,318 | 2,759,348 | 2,839,273 | 2,824,000 | 3,008,379 |
| Allemagne | 0 ³ | 0 ³ | 233,000 | 437,733 | 544,000 | 673,250 | 947,880 | 1,311,217 | 1,637,573 | 1,940,528 |
| Hollande | 333,039 | 336,935 | 352,256 | 401,219 | 372,018 | 314,671 | 327,025 | 471,388 | 461,000 | 524,000 |
| Norvège | 264,413 | 187,797 | 276,889 | 292,324 | 245,165 | 259,634 | 343,000 | 425,923 | 288,900 | 353,800 |
| Suède | 819,459 | 778,883 | 577,299 | 576,015 | 570,116 | 698,351 | 799,950 | 833,866 | 801,616 | 884,600 |
| Suisse | 309,444 | 248,400 | 422,400 | 304,875 | 421,240 | 380,720 | 303,650 | 318,728 | 318,793 | 299,089 |
| Canada | 647,003 | 417,088 | 666,054 | 745,302 | 625,328 | 668,828 | 737,835 | 818,658 | 721,083 | 784,616 |
| Roy. Uni | 551,906 | 726,481 | 836,753 | 698,701 | 538,533 | 620,391 | 583,900 | 351,127 | 506,754 | 530,952 |
| Italie | 340,750 | 487,240 | 677,860 | 800,408 | 768,411 | 764,979 | 1,016,698 | 1,111,616 | 1,157,666 | 1,206,266 |
| Espagne | 175,269 | 502,119 | 238,384 | 225,000 | 131,000 | 102,130 | 114,267 | 32,913 | 122,592 | 152,697 |
| Argentine | 574,840 | 552,540 | 704,784 | 308,198 | 479,079 | 456,643 | 518,000 | 571,000 | 566,000 | 493,000 |
| U. S. Afr. | 392,038 | 200,000 ² | 331,363 | 320,345 | 281,541 | 198,238 | 196,924 | 189,967 | 173,330 | 180,425 |
| Portugal | 88,333 | 105,320 | 165,300 | 164,401 | 128,200 | 160,764 | 150,686 | 175,052 | 145,322 | 166,000 |

Chaque fois que c'était possible, nous avons converti le café torréfié en café vert.

¹ Luxembourg compris. ² Un seul semestre. ³ Le taux de consommation a été d'une fraction négligeable.

de la population¹. Parce que les difficultés monétaires ont réduit le volume de son commerce des autres matières premières, les exportations du café du Brésil, pour 1952, ont été évaluées à 74 % de ses exportations totales, tandis que, chose utile à relever, le pourcentage était de 60 % les trois précédentes années, et 45 % en 1938². Pour ce qui est des pays producteurs africains, la valeur de leurs exportations de café, qui s'accroît régulièrement, atteignait 160.000.000 de dollars et représentait environ 10.4 % de la valeur globale de leurs exportations vers les Etats-Unis³.

¹ J. H. Villegas : *La Industria de Café*. Thèse présentée à la Pontificia Universidad Católica Javeriana, Bogota, Colombie.

² Anon. : *Plantation Crops* ; Commonwealth Economy Committee Report, 1954.

³ Villegas, *op. cit.*

CHAPITRE II

Histoire de l'économie du café

Depuis le temps où l'industrie du café au Brésil est devenue un facteur d'importance mondiale, elle a été en corrélation étroite avec les fluctuations des prix de cette denrée. Par exemple, la fraction de l'exportation mondiale globale du café expédiée depuis ses ports a atteint pour les années suivantes : 1900 = 70 %¹ ; 1913 = 68.6 % ; 1924 = 61.7 % ; 1928 = 51.8 %² ; 1950 = 50.9 %³. Il en résulte qu'une histoire de l'économie du café doit par la force des choses être centrée sur le Brésil.

LA PÉRIODE 1902-1945

Une chute des prix en 1902, conséquence d'une récolte massive au Brésil pendant la campagne 1901-1902, entraîna l'interdiction de créer des plantations nouvelles, interdiction maintenue pendant dix ans. Mais, après cette période, des situations semblables se reproduisirent, auxquelles on remédia non point par des efforts pour restreindre les cultures, mais par un système instituant des prêts de grande envergure destinés à soutenir les prix en écartant des marchés les stocks en excédent. Lors de l'application de cette dernière méthode de valorisation, l'objectif immédiat fut atteint chaque fois, mais ces interventions répétées destinées à maintenir les prix à un niveau élevé ne peuvent avoir qu'une seule fin : la création de plantations nouvelles reçut un stimulant, si bien que le financement de la liquidation de récoltes toujours plus abondantes devint de plus en plus difficile.

¹ Villegas, op. cit. p. 24.

² Food and Agriculture Organization of the United Nations ; The World's Coffee, Studies of the Principal Agricultural Products on the World's Market, 9 ; International Inst. of Agric., Rome, 1947.

³ Pan-American Coffee Bureau : Coffee Statistics, Release No 14, New-York.

En 1917 et 1921, le Brésil introduisit deux nouveaux programmes de valorisation. Ces plans, coûtant approximativement dix millions de livres sterling, furent financés par des emprunts extérieurs, garantis par le café acheté. Le succès de ces programmes fut dû principalement à des facteurs externes, tels que le grand gel de 1918, la fin de la première guerre mondiale qui supprima aussitôt maints obstacles paralysant la demande européenne de café, et la réduction de la production caféière dans d'autres parties du monde.

Ebloui par ses succès précédents et barcelé par les producteurs et les marchands de café qui avaient enduré de grosses pertes après l'abandon du dernier plan, le gouvernement brésilien décida, en 1925, d'introduire un autre plan de valorisation. A cet effet, il créa un Institut du Café, avec un capital de dix millions de livres sterling, obtenu grâce à de nouveaux emprunts contractés en Europe. Cet Institut fut chargé d'élaborer un plan, dont voici les principaux points :

- a) Contrôle de la production du café.
- b) Facilités de crédit aux producteurs.
- c) Amélioration de la qualité du café.
- d) Forte consommation.

Pendant que l'Institut s'efforçait de mettre son plan en pratique, la production brésilienne du café, stimulée par les prix élevés, continua à augmenter dans de fortes proportions. Les facilités de crédit offertes aux producteurs et les mesures prises par le gouvernement pour équilibrer l'offre et la demande mondiale, maintinrent les prix à un haut niveau ; mais, en même temps, un grand stock de café ne cessa de s'accumuler entre les mains de l'Institut. Cette situation devint particulièrement désastreuse avec les récoltes exceptionnelles des années 1927 et 1928, dont le financement provoqua dans tout le pays une prodigieuse inflation. Bientôt, les réserves bancaires furent épuisées, et ce fait, joint au coût accru de la production, démontra le manque de réalisme de la politique économique du Brésil.

En 1929-1930, en dépit de la nécessité urgente d'une compression de la production, l'industrie brésilienne du café battit tous ses records précédents avec une production totale annuelle de 28 millions de sacs. Nous pouvons facilement comprendre combien la situation devenait dangereuse si nous tenons compte du fait que la consommation mondiale du café était à la même époque de 23,5 millions de sacs seulement. Effectivement, c'est à ce moment que fut atteint le seuil critique, et cela explique comment le stock excédentaire du Brésil s'enfla jusqu'au montant fantastique de 23 millions de sacs. Cette énorme quantité, qui menaçait d'envahir les marchés mondiaux, provoqua finalement l'effondrement des cours, si bien qu'à la fin de 1929 le Santos 4

se vendait aux Etats-Unis à 0.15 dollar la livre après une baisse d'environ 9 cents.

Ayant maintenant compris que le stock excédentaire avait atteint une quantité rendant tout financement ultérieur impossible, et sous la constante pression des partisans d'une libération du commerce du café permettant aux prix de s'équilibrer à leur niveau naturel, le gouvernement brésilien se vit obligé de modifier sa politique, dans le but d'obtenir un nouveau prêt de 20 millions de livres sterling. Les conditions sous lesquelles ce prêt fut garanti consistèrent en ce que le gouvernement procéderait à la liquidation de son stock excédentaire en exportant chaque année 10 % de ce dernier en même temps que la totalité de la production courante.

Néanmoins, le problème se révéla bientôt beaucoup plus difficile à résoudre qu'on ne l'avait escompté. La production de café continua à dépasser la demande dans une proportion dépassant le surplus excédentaire dont le Brésil était capable de se débarrasser, et, par conséquent, le stock en surplus tendait à croître plutôt qu'à diminuer. Après l'insuccès des efforts accomplis dans l'intention de réaliser certains accords avec d'autres pays producteurs de café tendant à limiter la production et à augmenter la consommation à la Conférence Internationale du Café tenue en 1931 à Sao-Paulo, le Brésil se résolut enfin à prendre des mesures sévères. Un Département National du Café fut créé, en qualité de partie intégrante du ministère des finances, et dont la mission était d'acheter, de stocker, ou de détruire tous les excédents selon la nécessité. Les fonds destinés à cet usage furent obtenus par une taxe perçue sur chaque sac de café exporté.

Pendant la campagne 1933-1934, au cours de laquelle la production atteignit un nouveau record, avec 29.6 millions de sacs, ces dernières mesures furent encore renforcées et une nouvelle loi fut promulguée, obligeant les producteurs à vendre le 40 % de leur récolte à 2,40 dollars le sac au Département National du Café, pour le faire détruire. En dépit de la tendance négative de cette politique de destruction, on ne peut nier son efficacité, quant aux prix du café, puisqu'en 1935, le volume fabuleux de 50 millions de sacs avait été retiré du circuit, et anéanti. C'est pourquoi, en fin de compte, ne subsistait qu'un surplus de 4 millions de sacs.

Néanmoins, les grandes pertes imposées aux producteurs de café du Brésil après 1929 furent pour eux désastreuses, et aboutirent à une dévaluation de leurs propriétés atteignant au moins 50 %. Effectivement, il eût été difficile d'en trouver un seul qui ne fut pas criblé de dettes et menacé de banqueroute ou de saisie de ses terres. En outre, grâce à la politique protectionniste des prix artificiellement soutenus à un taux élevé pour les cafés du Brésil, la production de cafés fins (ou

doux) de meilleure qualité des autres pays augmenta, passant de 3,6 millions de sacs en 1901-1902 à 8,3 millions en 1929, et elle prit chaque jour plus fermement pied sur les marchés mondiaux par la seule vertu de la supériorité de sa qualité sur le type brésilien.

Le graphique¹ des pages 30 et 31 donne un aperçu des fluctuations des cours du café du type Brésil Santos 4 entre les années 1913 et 1952, ainsi que du café Colombie Manizales. En outre, il vous rendra plus facile la constatation du grand parallélisme qui existe entre les fluctuations des prix des différentes qualités de café. Essayons maintenant de remonter aux événements qui se dissimulent derrière ces variations de cours.

Les mesures de rationnement introduites dans nombre de pays, le blocus de l'Allemagne et la guerre sous-marine menée par ce pays contre les Alliés sont à l'origine de la production excédentaire, ainsi qu'à celle des prix bas pendant la période de la guerre mondiale 1914-1918. Comme nous l'avons relevé précédemment, la fin de cette guerre, la grande gelée de 1918, la réduction de la production du café dans les autres continents et l'effet du plan de valorisation au Brésil sont les causes de la hausse des prix qui succéda à cette période. Excepté un bref intervalle où les prix baissèrent, baisse due principalement à la suspension du plan de valorisation et à l'augmentation de la production engendrée de ce fait au début, les prix, pendant quelque temps, restèrent élevés.

Au cours de la saison 1927-1928, la récolte brésilienne atteignit déjà le chiffre-record de 26 millions de sacs, c'est-à-dire, presque le double des chiffres pour les cinq récoltes précédentes, ce qui prouvait que des surfaces considérables récemment plantées avaient commencé à produire dans des conditions atmosphériques favorables. Les plans de valorisation ne précipitèrent pas seulement les nouvelles crises à l'intérieur du Brésil, mais favorisèrent l'extension des surfaces productrices dans les autres pays. La récolte de 1929, encore plus massive, battit de nouveau tous les records précédents avec, en plus, la perspective d'autres plus volumineuses encore dans l'avenir. Ce fut là le point culminant de la conjoncture qui finalement provoqua l'écroulement des prix au cours de la première partie de l'année, et cela, bien avant la dépression mondiale générale, et pour une période dépassant largement la durée de cette dépression. Cette dernière, peut-être, contribua seulement à prolonger cet état de choses et l'aggrava. Les hausses que l'on peut constater dans le graphique précédent doivent être attribuées surtout à la destruction de grandes quantités de café, précisément dans

¹ Federacion Nacional de Cafeteros, Seccion de Economia y Estadistica. Bogota, Colombie.

le but de relever les prix. Le fait que, pendant un bref laps de temps, le prix du Santos 4 dépassa celui du Manizales en 1932 doit être attribué à une révolution au Brésil, qui engendra le blocus de Santos, le principal port d'exportation du café, ce qui eut pour conséquence une raréfaction relative de cette sorte de café sur les marchés mondiaux.

En octobre 1936, un accord entre la Colombie et le Brésil entra en vigueur. Conformément au dit accord, les deux pays s'entendaient pour maintenir leurs prix à un certain niveau relatif, le café de Colombie plus fin et doux étant coté à un niveau supérieur à celui du Brésil. Après une brève tentative de la part de la Fédération Américaine du Café de maintenir cet accord en vigueur grâce à des achats effectifs de Manizales, ce qui permettait de maintenir des prix conformes à l'accord, il fut finalement abandonné en avril 1937.

Après ce dernier échec et après celui de la deuxième conférence Pan-Américaine du Café dans ses efforts pour aboutir à une entente, un changement d'importance survint dans la politique suivie par le Brésil. Le 3 novembre 1937, le Brésil décida d'abandonner la protection des prix du café d'une façon complète et estima conforme à ses intérêts de poursuivre une campagne de bas prix en appliquant les mesures suivantes :

- a) Réduction des droits à l'exportation de 45 à 12 milreis.
- b) Pleine liberté sur le marché international des changes.
- c) Arrêt de toute intervention gouvernementale sur le marché du café.

Il peut être intéressant de relever, sur notre graphique, l'effet engendré par ces mesures, qui entraînent une disparité inhabituelle des prix entre les deux types de café envisagés.

Au début de la deuxième guerre mondiale, les prix montèrent pendant un instant, mais une descente verticale suivit qui atteignit son point le plus bas environ une année après le début des hostilités. En 1938, la production mondiale fut de 29,5 millions de sacs, dont 25,2 provenaient de l'Amérique latine, pendant que les Etats-Unis importaient 14,5 millions de sacs durant la même période. Une fois que l'Allemagne eut occupé la plus grande partie des pays de l'Europe, les pays de l'Amérique latine en même temps que certaines colonies africaines et asiatiques essayèrent d'embarquer pour les Etats-Unis la totalité de leurs exportations de café. Effectivement, entre le 19 juillet 1939 et le 30 juin 1940, 16.000.000 de sacs furent expédiés dans ce pays, ce qui dépassait le taux d'importation utile de la grande république, d'où, comme résultat, une grande baisse des prix du café, atteignant plus de 40 % pour certains types.

FIG. 1
Les prix moyens et mensuels
des cafés « Manizales » et Santos » à New-York, 1913 - 1951.
(en centimes et livres américaines)

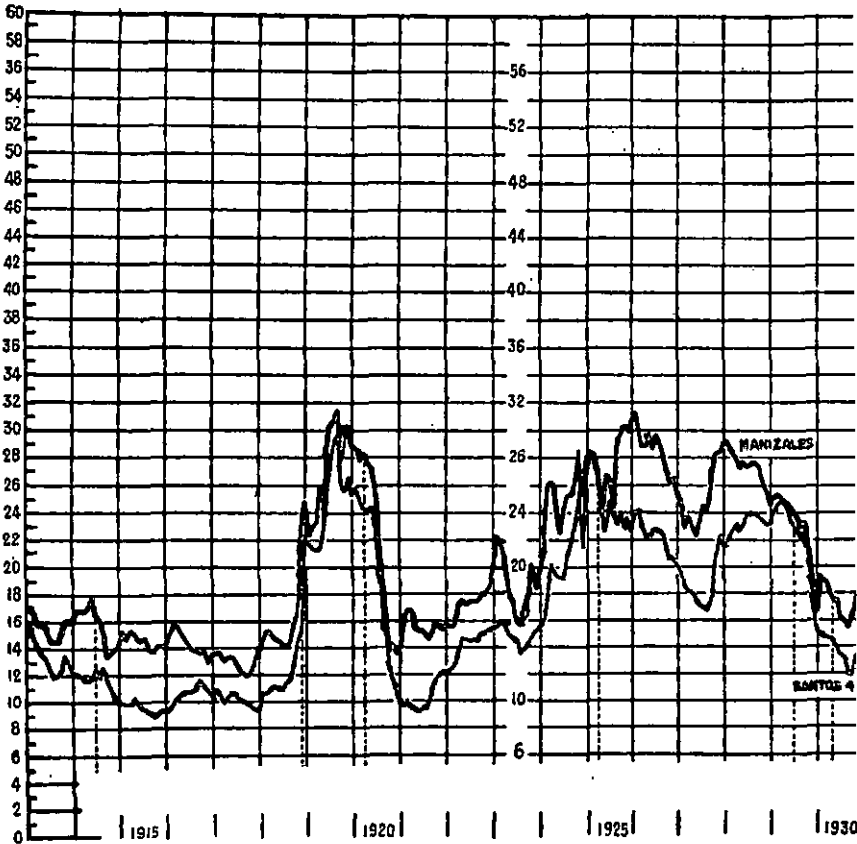
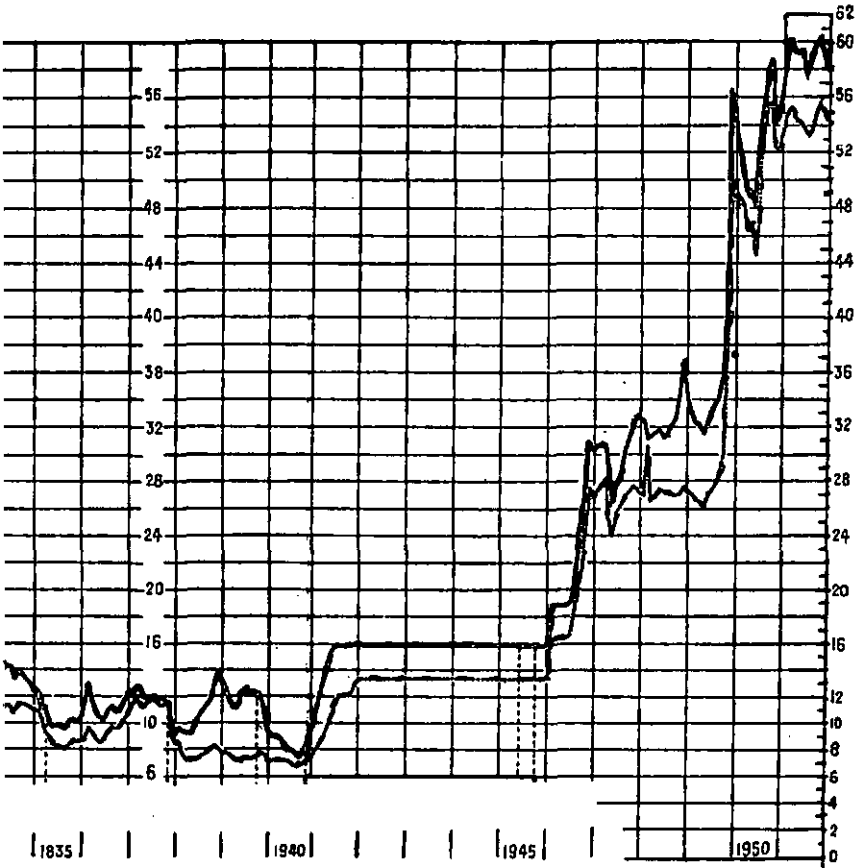


FIG. I (suite)
Les prix moyens et mensuels
des cafés « Manizales » et Santos à New-York, 1913 - 1951.
(en centimes et livres américaines)



A la suite de conditions aussi critiques, une solution devenait urgente pour éviter aux alliés latino-américains une catastrophe économique. Après l'échec complet de tout essai d'accord au Bureau Pan-américain de New-York, les pourparlers furent repris à Washington. En présence de tous les gouvernements intéressés, les Etats-Unis y compris, un Accord Interaméricain sur les Contingents à l'exportation et les prix minima à l'exportation fut finalement signé le 1er novembre 1940. Ces accords sur les contingents ont fixé, pour les cafés exportés aux Etats-Unis, les contingents respectifs de base suivants :

| | |
|-----------------------|---------|
| Brésil | 59.83 % |
| Colombie | 20.26 % |
| Autres pays | 19.91 % |
| Total | 100 % |

Pendant longtemps, l'Accord sur les Contingents (« Quota Agreements ») fut l'objet de critiques sévères de la part de la majorité des pays signataires. Il fut considéré comme une facile victoire du Brésil, qui, depuis de nombreuses années, avait prouvé que ce qui l'intéressait, était de freiner le progrès et le développement des cultures du café autres que la sienne. On peut facilement comprendre les raisons de cette attitude brésilienne si l'on prend en considération le fait que la qualité médiocre du café qu'il exportait était lentement remplacée par des qualités supérieures fournies par d'autres pays.

Certaines circonstances, cependant, rendirent impossible l'application stricte de cet accord des contingents. La guerre sous-marine menée par l'Allemagne rendit le Brésil stratégiquement handicapé sous le rapport du transport de ses cafés vers les Etats-Unis, en comparaison des autres Etats latino-américains. L'impossibilité fréquente des cafés brésiliens de parvenir sur le marché nord-américain fit continuellement croître la demande de cafés doux ou fins, et engendra une modification perpétuelle des contingents prévus dans l'accord. Finalement, le moment fut atteint où ce fameux accord des contingents se trouva condamné en raison de son inefficacité et de son inopportunité. En effet, c'est ce qui se produisit réellement en 1945, en dépit de ce que la partie de l'accord concernant les prix minima est toujours respectée.

LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE

La période d'après-guerre n'est pas partiellement reproduite sur le graphique qui précède. Toutefois, nous voyons quand même, qu'au lendemain de la seconde conflagration mondiale, les pays de l'Europe eurent besoin d'un certain délai de récupération jusqu'à ce qu'ils de-

vinrent capables d'absorber les prix pratiqués en 1946. Depuis ce moment, les prix du café ont continuellement augmenté. Ce phénomène est dû principalement à l'augmentation de la population mondiale, en même temps qu'au rétablissement ultérieur de l'Europe. Si nous prenons en considération le fait que cette hausse est survenue pendant la période où le dollar était rare, où tous les pays passaient par une phase de difficultés internes et d'économie dirigée ou contrôlée sur l'ancien continent, les raisons nous paraîtront multiples d'espérer pour les prix du café même à partir de 1951 un avenir plus brillant encore. La part européenne dans l'importation totale du café était avant la guerre de 41,5 % (seulement 12,2 % pendant la guerre), tandis que, dans les quatre années qui la suivirent, elle ne fut que de 20,6 %¹, ce qui constitue une marge considérable qu'il s'agit maintenant de combler. D'autre part, le lot des Etats-Unis dans la même importation mondiale totale est venu à l'aide des exportateurs avec une augmentation qui l'a fait passer de 50 % au cours des quatre années ayant précédé la guerre (75,6 % pendant la guerre) à environ 68,6 % pour les quatre années qui l'ont suivie².

Le tableau IV de la page suivante³ donne plusieurs données intéressantes sur le café aux Etats-Unis entre 1951 et 1955. Un coup d'œil sur ce tableau montre que les prix, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, n'ont cessé de monter depuis 1951. La grande hausse est due au violent gel suivi d'effets désastreux qui est survenu au Brésil en 1953.

Une étude de la production mondiale du café pendant les dix années séparant la saison 1944-1945 de la saison 1953-1954 démontre que cette production s'accroît après une brève récession dans l'immédiat après-guerre. Entre 1946-1947 et 1950-1951, la production mondiale exportable s'éleva à 28.330.000 sacs, la part du Brésil atteignant à peu de chose près la moitié de ce total. D'autre part, entre 1952-1953 et 1954-1955, la production exportable mondiale monta jusqu'à concurrence de 33.227.000 sacs par an, pendant que le Brésil fournissait à lui seul 14.400.000 sacs, c'est-à-dire un peu plus du 44,3 % de ce total. Une grande part dans cet accroissement de la récolte mondiale doit être attribuée aux producteurs africains, qui ont augmenté leur contribution ; celle-ci a passé de 14 % entre 1946-1947 et 1950 à 19 % en 1954-1955. Dans l'intervalle, du point de vue de la consommation, la part des importations européennes de café s'est haussée jusqu'à 30 % de la production mondiale en 1955, ce qui fait qu'il

¹ V. D. Wickizer. *Coffee, Tea and Cocoa : An Economic and Political Analyses*, Stanford University Press, 1951.

² Wickizer, op. cit.

³ Ukers, op. cit. p. 20.

TABLE IV

Statistique des prix du café 1951-1955

Puisé aux sources officielles et auprès du Bureau Panaméricain du café

| Années (a) | Cours les plus hauts et les plus bas cotés sur la Bourse des Cafés et des Sucres de N. Y. Cents par lb. (b) | | Indice moyen à l'import par lb. (c) | Indice moyen du gros par lb. (d) | Indice moyen du détail par lb. | | |
|------------|--|-------|--|---|---|-------|--------|
| | | | | | | | |
| 1951 | Déc. | 55.50 | Juil. | 44.20 | 50.50 | 54.20 | 86.70 |
| 1952 | Juil. | 55.40 | Juin | 49.00 | 51.30 | 54.10 | 86.70 |
| 1953 | Déc. | 66.60 | Juin | 50.50 | 52.70 | 58.50 | 89.20 |
| 1954 | Avril | 95.00 | Août | 64.00 | 65.70 | 78.30 | 110.80 |
| 1955 | Arrêt momentané de la cote disponible | | | | 52.20 | 57.00 | 93.00 |

(a) Années courantes. (b) Santos 4 fin. (c) Basé sur les importations pour la consommation à l'intérieur du cordon douanier des Etats-Unis. (d) Base Santos 4 vert sur quai New-York.

reste à l'Europe une marge de 11,5 % à combler pour atteindre son pourcentage d'avant-guerre ¹.

La dernière étude dont nous disposons traite de la situation du café en 1956 ². Les expéditions du Brésil, au cours des neuf premiers mois de la même année, ont dépassé de 63 % celles de la période correspondante de l'année précédente. En Colombie, la récolte fut lourdement grevée par des conditions atmosphériques défavorables, mais, en puisant dans ses stocks, ce pays a réussi à expédier 16 % de café de plus que pendant les six premiers mois de l'année précédente. Les producteurs de café de l'Amérique centrale ont vendu toutes leurs disponibilités dans la première moitié de l'année déjà. Les cours des qualités courantes de café sont restés fermes, mais les qualités plus fines ont rapporté des sommes substantiellement plus élevées qu'en 1955. Les Etats-Unis ont toujours été le plus gros des acheteurs, avec une demande qui a augmenté de près de 25 % pendant les neuf premiers mois de 1955. Les importations européennes ont dû augmenter, en gros, d'une quinzaine de pour cent, bien que celles de la France se situent à un niveau inférieur à celui de la période correspondante de l'année précédente. Les importateurs européens ont concentré leurs achats sur les meilleurs types de café, en payant des prix supérieurs à ceux des acheteurs américains. La production mondiale globale pour 1956 a été évaluée à 2,6 millions de tonnes métriques, ce qui représente un record jamais atteint auparavant.

L'équilibre récemment atteint est instable ; il ne repose pas sur une base solide. Les quantités disponibles pour l'exportation ont été portées environ au même niveau que la demande. Toutefois, quoique, pour l'instant, on ait réussi à obtenir cet équilibre, il existe toujours des raisons de craindre une nouvelle lente accumulation de stocks, accumulation fréquente après une période de prix plus favorables, et qui aurait pour conséquence un effondrement des cours.

Mais il y a également des raisons de croire que les prix du café vont se maintenir hauts pendant quelque temps. La production brésilienne exportable, qui a toujours joué le rôle principal dans les fluctuations des prix du café, est lentement remplacée par des cafés plus doux de meilleure qualité provenant d'autres pays. Naturellement, cet élément rend les fluctuations des prix moins fortes en les rendant moins dépendantes des circonstances qui peuvent se produire dans un

¹ Statistiques parues dans *Monthly Bulletin of Agricultural, Economics and Statistics, Food and Agricultural Organisation of the United Nations*, New-York, novembre 1956.

² *Survey of Food and Agricultural Organisation, United Nations Food and Agricultural Organisation*, Rome, novembre 1956.

seul pays. En outre, nombre de pays sous-développés sont également en train de se détourner lentement de la production du café pour se vouer à des entreprises plus profitables, ce qui fait que la production dans ces pays diminue, en dépit de ses progrès ailleurs. Par exemple, le Venezuela, l'un des principaux pays producteurs de café dans le passé, concentre actuellement davantage ses efforts sur ses pétroles, son fer et d'autres industries récemment créées, tandis que sa production de café est descendue de 988,000 sacs pendant les années 1935-1939, en moyenne, à 496,978 sacs pour les années 1950-1955.

CHAPITRE III

Obstacles à la stabilisation des prix du café

Nous nous efforcerons maintenant de relever, afin de les mettre en évidence, certains éléments de détail, qui se rapportent spécifiquement à la situation du café, et qui rendent difficile la stabilisation des prix de cette denrée. En le faisant, nous avons décidé d'éviter complètement d'aborder les conjonctures qui engendrent des conséquences économiques par trop générales, telles que : les guerres, les dépressions générales et les inflations, qui n'entrent pas dans le cadre de notre propos final : apporter des remèdes aux fluctuations excessives des prix du café.

OFFRE ÉLASTIQUE ET DEMANDE STABLE

Un désaccord entre l'élasticité de l'offre et de la demande joue un rôle primordial dans la déstabilisation des prix. Celui qui se manifeste actuellement sur le marché du café a été commenté par Haarer¹ de la façon suivante :

« A côté d'une augmentation très lente mais régulière de la demande due à l'accroissement de la population et à d'autres raisons du même ordre, la consommation n'a été sujette qu'à peu de fluctuations ; en réalité, la demande tend à faiblir un peu pendant les périodes où les prix sont hauts, et juste après ces dernières. Au risque d'encourir le reproche d'une simplification excessive, nous dirons que les causes essentielles des excédents mondiaux ont été, depuis plus de cinquante ans :

- a) Les périodes de mise en culture intensive survenant lorsqu'il y a carence mondiale du produit, et que les prix sont hauts, et
- b) une succession de bonnes années de ventes, années qui engendrent des récoltes massives.

¹ A. E. Haarer : *Modern Coffee Production*, The Trinity Press, 1956, London, p. 427.

D'autre part, les principales raisons des hauts prix ont été :

c) Des carences engendrées par de mauvaises années, par exemple, après de forts gels causant de graves dommages ou à la suite de grandes sécheresses, ce qui est spécialement le cas du Brésil, et

d) les dépressions causées par une offre excédentaire sur toute une période, offre qui engendre des prix bas, et finit ainsi par conduire à l'abandon des plantations marginales, c'est-à-dire, de celles qui ne sont rentables qu'en cas de prix pour le moins modérés. Alors, survient une période de raréfaction de l'offre, due à la contraction des cultures, et les prix se relèvent. »

Le déséquilibre particulier, engendré par une offre élastique tandis que la demande est stable, rend naturellement très difficile la stabilisation des prix du café, et toutes tentatives pour y parvenir risquent très facilement d'aboutir à un résultat diamétralement opposé.

LENTES MODIFICATIONS DANS LA PRODUCTION

En fonction du climat et de l'altitude, la saison de la maturation et de la récolte du café varie à travers le monde. Les caféiers peuvent être directement plantés dans leur terrain de culture, ou, autre procédé, être semés dans une pépinière, où on les laisse croître pendant un an. Après quoi, les plants sont transportés sur le terrain de culture préalablement préparé, où on les repique dans des trous peu profonds, distants les uns des autres de un mètre et demi à cinq mètres, suivant les espèces ou selon l'usage local.

L'âge nécessaire à l'arbre pour porter ses fruits varie d'après le climat, la nature du terrain, l'exposition de l'arbre et la saison où l'arbre a été planté. En admettant même que tous ces facteurs pour une espèce donnée, aient été les mêmes, il se produira toujours des variations au moment de la récolte. Nous devons donc nous attendre à ce que ces écarts soient encore plus sensibles entre les diverses espèces commerciales bénéficiant de la plus grande popularité, telles : l'*Arabica*, la *Robusta* et la *Liberica*.

Toutefois, en moyenne, on peut dire que les caféiers de l'espèce commerciale de loin la plus répandue, l'*Arabica*, commencent à porter quelques fruits vers la troisième année après leur plantation ; la quatrième, on peut compter déjà sur une récolte intéressante ; le rendement de la cinquième suffit à couvrir les frais d'entretien ; mais le plein rendement n'est guère atteint avant la huitième et même la dixième année. L'espèce *Robusta* est d'un rendement plus précoce ; les arbres commencent à porter des fruits dès la seconde année et une

récolte intéressante intervient à la troisième, à condition que le sol soit suffisamment fertile. En ce qui concerne l'espèce *Liberica*, le processus est plus lent que pour les deux autres, et ce n'est qu'à la cinquième ou à la sixième année que la récolte devient intéressante, tandis que le plein rendement n'est atteint que vers la douzième année¹.

Il est encore plus difficile de déterminer la durée pendant laquelle un caféier peut vivre et prospérer. On connaît des cas d'arbres poussant isolément ou en groupe qui ont trente, cinquante, quatre-vingts ans et qui donnent encore de bonnes récoltes. Des arbres de l'espèce *Robusta*, croissant dans les îles Sese en Ouganda, rendent encore fort bien, quoiqu'ils passent pour avoir plus de cent ans. D'autre part, une plantation de caféiers *Arabica*, dans un pays sec, cesse d'être économiquement rentable dans un délai de six ans, à la fin duquel elle meurt de maladie ou de dépérissement.

La longue période de gestation qui sépare la plantation des caféiers des récoltes commercialement valables et la longue vie de l'arbre rendent naturellement aléatoire l'issue de tout programme de stabilisation ; il reste sans effet rapide sur l'offre, quelle que soit l'élasticité de cette dernière.

Le cycle au cours duquel se produisent les fluctuations extrêmes de la production représente sept années, comme l'illustre la figure de la page suivante².

MODIFICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES ENTRAINANT LA DESTRUCTION DES RÉCOLTES ET L'EXTENSION DES MISES EN CULTURE

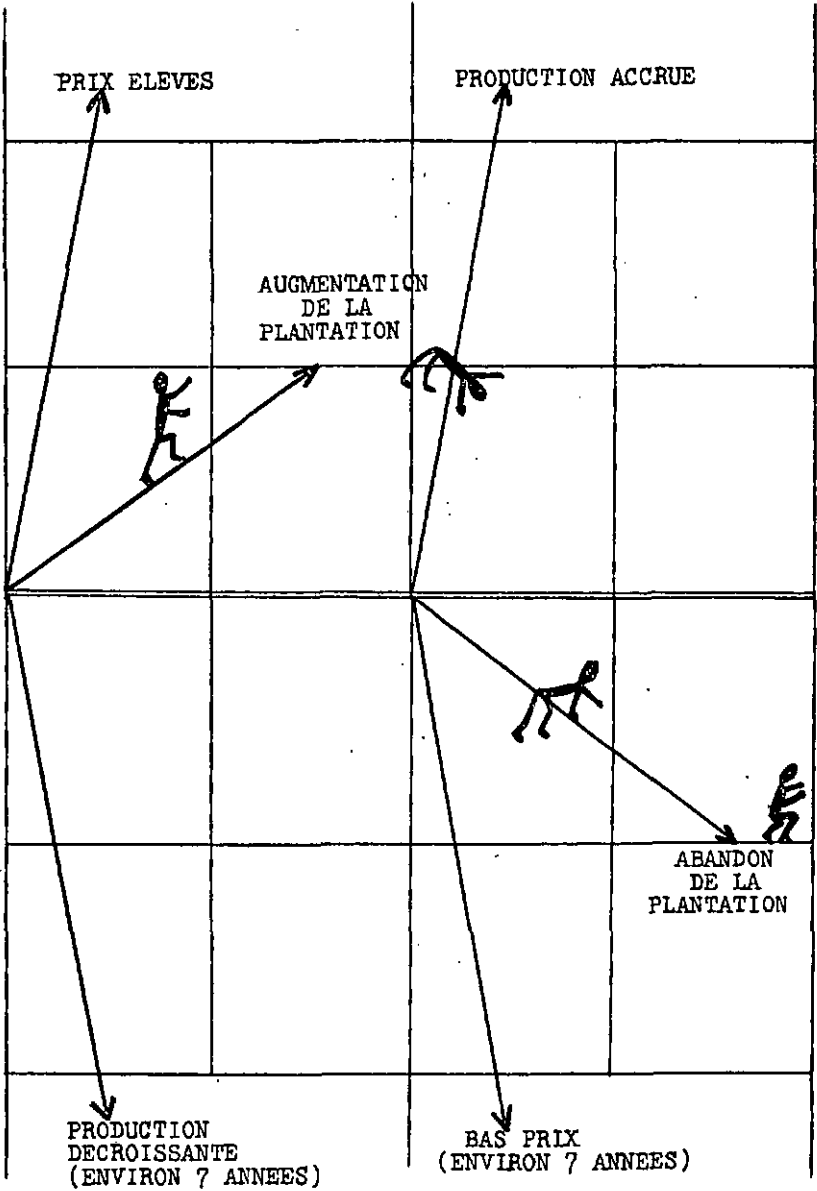
En général, le climat le plus propice à la culture du caféier est celui des zones tempérées à l'intérieur des tropiques. Les variétés *Robusta* et *Liberica* réussissent le mieux dans les régions situées entre le niveau de la mer et 600 mètres d'altitude. Pour l'espèce la plus commune, l'*Arabica*, c'est entre 600 et 1800 mètres, limite normale de la zone de gel. L'ombre nécessaire est procurée dans quelques cas par la plantation de certaines espèces d'arbres-abris, et, dans d'autres cas par le versant de la montagne sur lequel se trouve la culture. Ukers³ établit que les températures moyennes dans les régions où croît l'*Arabica* se situent entre 55° Fahrenheit au minimum et 80° F. Il

¹ A. Chevalier : *Le café*, Presses Universitaires de France, Paris, 1949.

² Haarer, op. cit. p. 37.

³ W. H. Ukers : *All About Coffee*, 2nd Ed., Tea and Coffee Trade Journal Co., New-York, 1935.

L'histoire de la production du café. L'inhabileté de l'homme à coopérer et à stabiliser la production et les prix du café.



semble que les espèces *Robusta* et *Liberica* supportent des températures plus fortes pendant la durée de l'insolation, à condition que de l'ombre fasse écran, mais elles poussent mieux dans des limites plus étroites, et le froid leur porte facilement de graves préjudices ; l'humidité doit être moyenne.

Cette zone tempérée à l'intérieur de laquelle le caféier prospère peut connaître parfois le gel. C'est particulièrement le cas de la région du Brésil qui est la plus grande productrice ; si une gelée survient, de très gros dommages sont causés à cette culture délicate. Une grande partie de la récolte peut être perdue, avec une rapidité foudroyante, et il faut ensuite une ou deux années aux arbres pour récupérer leur ancienne capacité de production. Le gel a causé de graves dégâts au Brésil en 1870, 1886, 1902 et 1940¹, ainsi qu'en 1953, la dernière fois, à notre connaissance. Or, la même zone peut être également sujette à de fortes sécheresses, telle celle qui survint dans l'État de Sao-Paulo durant la saison 1940-1941, et qui passe pour avoir été, de mémoire d'homme, la plus désastreuse¹. Les sécheresses ont en substance les mêmes effets que les gels : pendant la période qui succède à de pareilles catastrophes, les planteurs sont tentés d'étendre les surfaces productives.

EMMAGASINAGE ET PÉRISSABILITÉ

Les possibilités d'emmagasiner et le caractère périssable d'une matière première ont toujours joué un grand rôle dans les fluctuations de ses cours ainsi que dans les mesures de stabilisation. Lorsqu'il s'agit de décider si un produit doit être livré sur le marché pour une vente immédiate, ou s'il doit être gardé en dehors du circuit jusqu'à un moment plus favorable, les possibilités de stockage et le caractère périssable de la marchandise peuvent, naturellement, influencer fortement ses prix et, si les dites possibilités sont favorables et organisées sur une grande échelle, elles peuvent fort bien former les bases partielles de plans de stabilisation.

Comme nous l'avons dit, le café est produit dans des contrées où l'atmosphère est humide, si bien que sa conservation pour une certaine durée est très difficile sans une forte diminution de la qualité, à moins d'utiliser le procédé fort coûteux de la dessiccation mécanique préalable. D'autre part, il aurait été beaucoup plus facile pour les pays consommateurs d'emmagasiner des excédents de café vert si leurs régions

¹ V. D. Wickizer : *The World's Coffee Economy with Special Reference to Control Schemes*, Food Research Institute, Stanford University, Commodity Policy Studies, 1943, California.

suffisamment sèches n'étaient pas défavorablement situées du point de vue géographique.

Dans une atmosphère sèche, même en cas de température très élevée, le café vert peut se conserver plusieurs années ; si tel n'est pas le cas, il se détériore en fort peu de temps. Ce sont les qualités supérieures qui sont les plus particulièrement affectées. D'un autre côté, les espèces à arôme âcre et de qualité plus médiocre peuvent être de cette façon adoucies et lentement améliorées. Du café stocké, par suite d'une détérioration continue, peut acquérir un arôme rance, mais, en revanche, il peut, sous certaines conditions d'emmagasinage particulières, être « vieilli » à la façon d'un vin, et développer ainsi des qualités supérieures à celles de la récolte la plus récente, ce qui permettra également d'obtenir un prix meilleur. Beaucoup de choses dépendent donc de la variété du café et des techniques de son conditionnement. Les cafés plus doux (ou fins) tendent à perdre de leur « piquant » pendant une « bonification » ou un « vieillissement » au dépôt, tandis que les cafés plus âcres peuvent si bien perdre leur arôme grossier qu'on pourra en utiliser de fortes quantités dans les mélanges.

SOUS-DÉVELOPPEMENT ET FINANCEMENT

Un problème important, en relation directe avec la possibilité de stabiliser les prix, peut s'énoncer de la façon suivante : un pays ou des pays sous-développés peuvent-ils supporter les charges financières entraînées par cette stabilisation sans en subir des conséquences défavorables dans un autre domaine ? Si le financement d'un plan de stabilisation peut être réalisé par le pays sous-développé avec le montant limité qu'il peut obtenir par des récales ou par une taxe d'exportation sur le café dans le cadre de limites praticables, ou encore, si cette somme peut résulter d'une répartition des frais entre plusieurs pays, nulle hésitation n'est permise : la solution du problème sera positive. En revanche, si tel n'est pas le cas et si financement d'un tel plan doit par trop dépendre de revenus puisés dans d'autres secteurs de l'économie étrangers au café, le problème sera résolu négativement.

Nous ne devons jamais oublier que les revenus d'autres secteurs étrangers au café dans les pays sous-développés produisant du café représentent des tributs perçus sur d'autres matières premières, secteurs qui eux aussi sont généralement en difficulté et réclament une aide au même titre que le café, ou encore, des tributs prélevés sur le commerce et l'industrie des biens de consommation en général, donc, sur les sources du capital, dont les pays sous-développés s'efforcent d'encourager la formation.

DEUXIÈME PARTIE

De la stabilisation des prix des matières premières en général

CHAPITRE IV

Des plans de stabilisation nationaux

Etant donné que les plans de stabilisation à l'échelle nationale sont nombreux, et que la plupart d'entre eux sont inapplicables à une stabilisation internationale des prix, nous avons décidé de ne nous occuper que du petit nombre d'entre eux qui ont déjà été utilisés par un pays contrôlant la majeure partie de la production mondiale d'une matière première quelconque, raison qui a permis d'influencer les prix internationaux aussi bien que de supporter le fardeau des répercussions internes ou internationales de la production sur les prix maintenus par ces pays. L'une de ces institutions n'est autre que ces programmes de valorisation qui, comme nous l'avons vu au chapitre II du présent ouvrage, ont déjà vu le jour au Brésil pour le café.

Les deux autres plans de stabilisation nationaux dont nous envisageons l'examen, à savoir le programme américain de la Banque du Sol (Bank Soil Programm), et le programme de soutien de la parité des prix (Price Parity Support)¹, appliqué également aux Etats-Unis, ont été

¹ Les informations contenues dans le présent chapitre sur ces deux derniers programmes ont été principalement extraites des sources suivantes : Les Politiques Agricoles en Europe et en Amérique du Nord, Organisation Européenne de Coopération Economique, Paris, 1957 ; Les Problèmes de la Politique Agricole aux Etats-Unis, Problèmes Economiques, No 520, Secrétariat général du Gouvernement, Paris, 1957 ; F. R. Fairchild, N. S. Buck et R. E. Slesinger, Principles of Economics, The Macmillian Co., New-York, 1954.

seulement utilisés en ce qui concerne les produits agricoles, autres que le café, mais qui, sous l'angle économique, ont avec lui des analogies. En outre, le fait que ces programmes ont eu un grand écho mondial parce qu'appliqués aux Etats-Unis, le plus gros producteur des biens en cause, mérite de retenir notre attention.

LES PROGRAMMES DE VALORISATION

Par ce genre de programmes, ainsi que nous l'avons vu au chapitre II, le gouvernement d'un pays producteur principal d'une matière première donnée se met à acheter des stocks excédentaires, dans l'intention de maintenir artificiellement ses prix internationaux à un indice élevé préétabli, en réduisant ainsi l'offre. Si le gouvernement en question vend par la suite une partie ou la totalité de ses stocks, généralement il s'agit d'un événement étranger au programme établi, la liquidation étant motivée par exemple par des cas d'urgence tels que la guerre, une sécheresse, un gel, etc.

LE « PRICE PARITY SUPPORT »

Le but principal de ce programme américain de soutien de la parité des prix, qui prit naissance pendant la dépression de 1933, fut de rétablir le pouvoir d'achat des agriculteurs au niveau de la période prospère d'avant la première grande guerre, allant d'août 1909 à juillet 1914, et de stabiliser ce coefficient favorable une fois qu'il aurait été obtenu.

Les produits agricoles essentiels sont ceux que la loi désigne comme tels. La liste d'origine comprenait le blé, le coton, le maïs de consommation, le maïs fourrager, le riz, le tabac et le lait, ainsi que leurs sous-produits, mais la législation ultérieure a modifié cette liste. Pour chacun de ces produits, on établit, à chaque instant donné, un prix paritaire. Cela signifiait que, si le prix de parité du blé était égal au prix du marché, ce prix exercerait la même influence sur les prix de l'ensemble de l'économie qu'un boisseau vendu au prix moyen de la période de base 1909-1914 (= indice 100). Le prix paritaire n'est donc pas un prix fixe, mais il fluctue en fonction du mouvement de l'indice général des prix.

La parité des prix fut donc le but poursuivi par la législation de 1933, mais la loi de 1938 introduisit la parité du revenu à la place de la parité des indices en tant qu'objectif final du programme agricole. La parité des prix subsista, mais seulement comme étalon de mesure, tandis que le but du programme devenait dorénavant d'assurer

au cultivateur un revenu net, capable de fournir la même contribution au revenu des citoyens non-cultivateurs que pendant la période de base 1909-1914.

Les montants du soutien des « prix de parité » sont fixés respectivement pour chaque produit par le Secrétaire à l'Agriculture dans le cadre de la législation en vigueur, actuellement les Arrêtés Agraires (Agricultural Acts) de 1949 et 1956. Par exemple, les pourcentages de parité (ou les limites de parité autorisées) valables pour les produits tels que le maïs, le blé, le riz, les arachides, le coton, le miel, les noix d'abrasin et leurs sous-produits varient entre une limite maximum et une limite minimum formant respectivement le 90 % et le 75 % de la parité ; le tabac est soutenu à 90 % ; les graines de soya, l'orge, le seigle, l'avoine bénéficient d'un soutien obligatoire de 90 % pour la récolte de 1956 ; la laine bénéficie d'une parité spéciale d'encouragement ne dépassant pas 110 % jusqu'à ce que la production atteigne 300 millions de livres ; au-delà de cette limite, la parité sera de 60 % à 90 %.

En imposant des variations au « soutien des prix », ou aux cours de la marchandise soutenue, les responsables d'un programme espèrent également influencer ou rendre possibles les ajustements nécessaires de l'offre et de la demande. D'un autre côté, en garantissant des prix minima favorables, ils espèrent en outre atteindre leurs buts essentiels : la stabilisation et le retour à un revenu favorable en ce qui concerne les produits agricoles.

Le « soutien de la parité des prix » est couramment appliqué aux Etats-Unis à des produits qui représentent environ la moitié du produit agricole total de ce pays. C'est pourquoi, on espère que cette méthode va étendre son influence indirecte également à des produits qui ne bénéficient pas de ce privilège. Dans la pratique, on estime généralement que le 85 % du produit agricole total des Etats-Unis est influencé directement ou indirectement par le « soutien de la parité des prix ».

Avant d'inclure une marchandise quelconque par décret spécial dans la liste de celles qui bénéficient du soutien, le département de l'Agriculture des Etats-Unis doit tenir compte des éléments suivants :

- a) La situation de l'offre et de la demande par rapport au produit envisagé ;
- b) le niveau de « soutien de la parité des prix » pour d'autres produits qui lui sont apparentés ;
- c) les fonds disponibles ;
- d) le caractère périssable ou non du produit incriminé ;
- e) l'importance du produit dans l'agriculture en général et dans l'économie nationale ;

f) les possibilités de vendre les stocks accumulés sous le régime de soutien des prix ;

g) la nécessité de compenser la perte temporaire de certains marchés.

Les diverses méthodes de « soutien des prix » ou de la « parité des prix » imaginées et appliquées par le gouvernement des États-Unis sont :

a) Soutien sous forme de prêts uniquement. Cette méthode est spécialement utilisée en ce qui concerne des produits qui s'accommodent bien du magasinage, tels que le maïs et le blé. Ces prêts peuvent être garantis par n'importe quelle quantité de produits autorisés, entreposés dans les exploitations ou dans des dépôts agréés. Les producteurs peuvent soit régler leur dette (plus les intérêts) avant son échéance, soit l'éteindre en livrant leur récolte jusqu'à concurrence du montant prévu, même si les prix sont différents sur le marché.

b) Le soutien peut prendre la forme d'accords combinés sur les prêts et les ventes. Dans ce cas, le gouvernement accepte d'acheter au prix de soutien une quantité d'un certain produit n'excédant pas le maximum prévu dans l'accord, à la date même où le prêt vient à échéance. Le producteur n'est pas tenu de livrer la quantité spécifiée.

c) Le soutien opère par accord sur les ventes seules. Le gouvernement s'engage unilatéralement à acheter un montant spécifié au producteur, qui lui, n'est pas tenu de livrer cette quantité spécifiée. Cette méthode est généralement pratiquée par les cultivateurs qui n'ont pas besoin de se procurer des fonds pour pouvoir faire leur récolte, mais qui peuvent attendre le moment de la livraison pour recevoir le prix de soutien.

d) Le soutien opère à l'achat. En effet, pour les denrées périssables, le « soutien de parité des prix » est pratiqué de cette manière. Ces achats se font soit directement auprès du producteur, soit, cas plus fréquent, auprès des distributeurs ou des transformateurs. Dans ce dernier cas, les producteurs bénéficient toujours du soutien, parce que les distributeurs et les transformateurs peuvent, grâce aux achats du gouvernement, supporter sur leur approvisionnement des prix plus élevés.

e) Le soutien peut procéder par indemnités compensatoires. Cette méthode est appliquée dans le cas de la laine, laine ordinaire et laine « mohair ». Si le prix moyen pour ces deux types de laine, lors de leur vente sur les marchés libres, est inférieur au prix de soutien en vigueur, le producteur recevra une indemnité compensatoire correspondant à la différence des deux prix.

LE PROGRAMME DE LA BANQUE DU SOL

Ce programme, provisoire (il ne couvre que la période 1956-1959), et qui est appliqué conformément aux nécessités immédiates de la situation, a été mis en vigueur pour éliminer, aux Etats-Unis, quelques-unes des difficultés de l'agriculture que le « programme de soutien de la parité des prix » n'avait pas été capable de supprimer. Il vise à réduire les superficies des terres cultivées de façon à diminuer la production excessive de certaines marchandises. Particulièrement, ce programme poursuit les buts suivants :

a) Contribuer à réduire les surplus immodérés, puisque la présence d'excédents pareils contribue très fortement aux baisses extrêmes, par conséquent à l'affaissement du revenu du cultivateur.

b) Aligner la production agricole sur la capacité d'absorption du marché en temps de paix.

c) Rassurer les peuples étrangers sur les intentions des Etats-Unis en ce qui concerne l'écoulement de tels excédents.

d) Fournir aux cultivateurs une certaine sécurité, en leur assurant un revenu sur les terres mises en jachère même en cas de mauvaise récolte sur les autres.

e) Réduire les frais de stockage des surplus que le gouvernement supporte et qui se montent à plus d'un million de dollars par jour. On peut certes y parvenir en réalisant sur le marché une partie de ce surplus entreposé mais également en diminuant les dangers futurs d'une continuation progressive de cet amoncellement.

Le financement de ce programme fut assuré par des subsides gouvernementaux aux participants. Ces subsides ont été calculés de telle manière que le montant reçu par les cultivateurs prenant part au programme doit former l'équivalent du revenu qu'ils auraient retiré de leurs terres si elles avaient été cultivées, déduction faite, naturellement, des frais de culture et de récolte, puisqu'ils n'ont pas eu à les supporter. La participation à ce programme reste facultative. Tout cultivateur qui est autorisé à affecter une certaine partie de ses terres à une culture spécialisée peut prendre part au programme envisagé en signant avec le gouvernement un contrat d'une année par lequel il s'engage à ne pas exploiter la totalité de la superficie autorisée, et à ne point non plus l'employer à cultiver un autre produit, à moins de cas d'urgence, et sauf utilisation comme herbage.

Les subsides reçus par les agriculteurs des diverses branches furent calculés sur la base du taux de rendement habituel en unités de

produit envisagé par acre, multiplié par un prix « unitaire » fixé par unité marchande du produit envisagé (boisseau, livre, etc.). Près de 12,2 millions d'acres, représentant une valeur totale de 260 millions de dollars, furent placés sous contrat, les tenant en dehors du cycle de la production durant la partie de l'année 1956 qui suivit la mise en vigueur de ce programme, et près de 21,5 millions d'acres valant 411 millions de dollars en 1957, la première année entière de son fonctionnement.

ANALYSE CRITIQUE

Avant de procéder à une appréciation générale des programmes de stabilisation à l'échelle nationale, nous soulignerons quelques difficultés essentielles propres à chacun des trois types des systèmes que nous venons de décrire.

Les programmes de valorisation

En maintenant stables les prix à un niveau trop élevé, les programmes de valorisation stimulent l'accroissement de la production, en élevant également, de ce fait, année après année la valeur des stocks en surplus, de même que les frais de l'opération. A moins qu'un événement imprévisible ne surgisse, entraînant une réduction considérable de la production, ou, au contraire, une forte augmentation de la consommation, la seule crainte de voir cette surabondance de stocks amassés pendant des ans s'abattre un jour sur les marchés peut provoquer une énorme pression sur les prix.

Finalement, il y a une certaine limite à un amas de surplus stockés qui rend n'importe quel gouvernement incapable de supporter une accumulation plus considérable en la subventionnant, et il se verra obligé d'abandonner la poursuite du programme en détruisant ses stocks, avec, comme corollaire, la perte complète de l'argent investi, ce qui amènera toute une série de banqueroutes parmi les producteurs, du fait de la chute excessive des prix due à l'accroissement incessant de la production. Pendant les contrôles pratiqués au Brésil au cours des années 1931-1944, plus de soixante-dix-huit millions de sacs furent détruits, nombre suffisant pour satisfaire tous les besoins mondiaux de café pendant trois années entières¹, et, comme nous l'avons déjà précédemment relevé, les propriétés des producteurs subirent une dévaluation d'au moins 50 %.

¹ Wickizer, op. cit. p. 33.

Le « soutien de la parité des prix »

La théorie du soutien de la parité des prix est d'une validité plus que douteuse. Dans une économie libre, le prix de compétition reflète les modifications de l'offre et de la demande, et il est relié à la production directe par des canaux très profitables à la société. Rattacher les prix des produits agricoles essentiels à des étalons déterminés par la conjoncture qui a existé il y a plus de quarante ans, cependant que, entre temps, le coût de la production ainsi que la demande des consommateurs ont dû se transformer radicalement, c'est tuer dans l'œuf les progrès que la production doit faire pour s'adapter à ces transformations.

A l'instar des programmes de valorisation, le « soutien de la parité des prix » stabilise lui aussi les prix à un niveau trop élevé, en encourageant ainsi la production et l'accumulation ininterrompue de stocks ; pour finir, il engendre le cercle vicieux des dépenses gouvernementales enflant progressivement. Sous ce rapport, il nous paraît intéressant et caractéristique de signaler que, jusqu'à présent, le programme de « soutien de la parité des prix » a coûté au Trésor des États-Unis plus de 11,7 milliards de dollars depuis son entrée en vigueur en 1933.

Le programme de la Banque du Sol

En ce qui concerne ce programme, les sources officielles admettent généralement qu'en dépit de l'énorme dépense qu'occasionna la conduite à chef de ce plan pour la seule année (1957) où il fonctionna douze mois entiers, ses résultats furent très maigres. Les statistiques du Département de l'Agriculture, pour ce premier exercice complet de 1957 du programme de la Banque du Sol, démontrent ce paradoxe : la superficie des terres cultivées ne s'est pas abaissée de 28,5 millions d'acres, diminution prévue et subventionnée, mais seulement de 19 millions d'acres, d'où une réduction de la totalité du sol exploité de 353 millions à 334 millions d'acres. En outre, la production agricole elle-même a augmenté plutôt qu'elle n'a diminué, comme on peut le constater dans le texte suivant :

« Sous l'administration Benson (le secrétaire à l'Agriculture), de même que sous ses prédécesseurs démocrates, les excédents agricoles ont acquis le droit de s'accumuler, et la facture que la nation doit régler chaque année pour le soutien des prix a pris la désastreuse coutume de s'enfler... Aussi longtemps qu'un cultivateur a la latitude de mettre en quelque sorte une partie de son domaine à la banque, il aura toute liberté d'intensifier le rendement de ses arpents qui ne sont

pas mis en réserve, et les excédents établiront de nouveaux records¹. »

Une autre explication de l'accroissement de la production ainsi que de ce hiatus de 9,5 millions d'acres entre la superficie subventionnée et la superficie effectivement réduite réside dans le fait que les cultivateurs mettent en culture des pâturages ainsi que d'autres terres habituellement destinées à d'autres productions à titre de compensation pour les engagements contractuels qui les empêchent d'exploiter certaines parties de leurs propriétés. En outre, doivent être sûrement fort nombreux les agriculteurs à ne mettre en jachère que la plus mauvaise partie de leurs terres. Ceci est particulièrement vrai pour les exploitants du Sud-Ouest, où les grands dégâts causés par les sécheresses ont été le plus possible concentrés sur les portions de terrain spécifiées dans les contrats de réserve. Le Département de l'Agriculture a admis lui-même que, dans ces régions, le Programme de la Banque du Sol a en réalité fonctionné comme une sorte de secours aux cultivateurs particulièrement éprouvés par les sécheresses.

Ces défauts et ces abus du programme de la Banque du Sol ont sûrement contribué à faire naître le grand mécontentement du Congrès et de l'opinion publique américaine à l'égard dudit programme. La Chambre des Représentants vota, le 15 mai 1957, une résolution rayant du budget le poste des 500 millions de dollars alloués à la Banque du Sol. Au commencement de juin 1957, le Département de l'Agriculture intervint personnellement contre cette résolution et décida la reconduction de ce programme. Néanmoins, dans cette affaire, le dernier mot appartient au Sénat. Entre-temps, la Chambre des Représentants a pris un autre arrêté, fixant le montant maximum que la Banque du Sol peut allouer à chaque agriculteur à 2500 dollars.

Des programmes de stabilisation nationaux en général

Après avoir établi, pour nous servir d'illustration, les divers points faibles des trois principaux types de programmes nationaux de stabilisation, points extraits de l'expérience, nous pourrions désormais déduire des conclusions aboutissant à généraliser les caractéristiques communes applicables de toute évidence à tous les programmes de stabilisation nationaux. Toutes les expériences faites jusqu'à présent font ressortir le danger de programmes de stabilisation de ce genre maintenus par un pays producteur unique en qualité de plan de stabilisation d'une ou plusieurs marchandises; puisque les mesures de ces programmes, parce que soumises à de fortes pressions politiques, tendent invariablement à stabiliser les prix à un niveau supérieur à celui

¹ « Times », 23 décembre 1957.

des marchés mondiaux. Par conséquent, un gouvernement qui a adopté une méthode pareille se voit obligé de financer l'achat de stocks qui ne cessent de devenir plus grands, pendant qu'en même temps, la production s'accroît, et ce gouvernement, lié comme il l'est, n'est plus à même, à moins de renoncer à son programme, de prendre des mesures pour enrayer cette accumulation d'excédents, et cette extension de la production qui en résulte. En outre, dans les autres pays, ce phénomène stimule la production à son tour, ce qui ajoute une nouvelle pression sur les prix, et oblige le pays auteur du programme à de nouvelles prestations financières pour y faire face... Si le pays en question est un important exportateur, il pourra, pendant un certain temps, réussir à maintenir des prix plus élevés que ceux qui prévalent sur les marchés mondiaux, mais uniquement au prix de grands sacrifices économiques, si bien qu'en fin de compte, son programme national de stabilisation des prix pourra fort bien s'écrouler.

CHAPITRE V

Des accords internationaux sur les contingents et sur les prix

La raison qui nous incite à traiter des accords sur les contingents et des accords sur les prix dans le même chapitre réside dans le fait que, d'habitude, ces deux types de conventions sont débattues et signées ensemble, comme si elles faisaient partie nécessairement d'un même tout. Or, cette fusion n'est nullement une condition strictement *sine qua non* ; l'exemple qui suit va le prouver. Les Accords sur les prix et les contingents minima, sur lesquels nous nous sommes étendus au chapitre II, et qui ont été conclus à Washington le 1er novembre 1940 par tous les Etats d'Amérique, ont, comme nous l'avons relevé, subi le sort suivant : tandis que dès 1945, les Accords sur les contingents cessaient d'être pratiqués, l'Accord sur les prix est encore aujourd'hui en vigueur.

LES ACCORDS SUR LES PRIX

Avec les accords sur les prix, trois possibilités peuvent s'offrir : le prix agréé et mis en vigueur peut être inférieur, supérieur ou identique à celui qui a cours sur le marché libre, si un tel marché existe. Il est évident que dans chacun de ces cas, les répercussions du prix agréé seront totalement différentes, comme nous nous efforcerons de le démontrer dans la critique concluant ce chapitre.

LES ACCORDS SUR LES CONTINGENTS

Un accord sur les contingents est un accord qui régleme la quantité d'une marchandise donnée que chaque pays producteur est autorisé à produire ou à exporter ; ou bien, c'est un accord qui délimite les quantités que chaque pays consommateur a le droit d'importer ; ou encore, c'est un accord qui départage les exportations comme

les importations en allouant à chaque pays intéressé un pourcentage fixe. Les accords sur les contingents conclus entre les pays exportateurs ont été, dans le passé, la forme de loin la plus fréquente des conventions sur les matières premières, et ceci, à titre de mesures de défense ostensiblement prises pour prévenir l'avilissement des prix, ainsi que l'accaparement des marchés pendant les mauvaises périodes. L'objectif d'un accord sur les contingents est de limiter les mouvements des prix par un contrôle des quantités en circulation, ou de sauvegarder la position établie de certaines nations commerciales dominantes, à moins qu'il ne poursuive conjointement ces deux buts. Les accords internationaux de ce genre présentent évidemment maintes analogies, tant sur le plan national que sur le plan interne, avec le fonctionnement des cartels du secteur privé.

ANALYSE CRITIQUE

Les accords sur les prix

Au cours de cette analyse, nous discuterons l'une après l'autre chacune des trois possibilités offertes par un *accord sur les prix* que nous avons mises en évidence au début du présent chapitre.

Si le hasard a voulu que le prix accepté et mis en vigueur soit exactement celui qui normalement prévaudrait si le commerce était libre, sans autre, un tel accord n'aurait guère d'utilité.

D'autre part, si le prix fixé est inférieur au cours normal, une pénurie en résultera : la marchandise disparaîtra des marchés parce que les acheteurs vont littéralement l'accaparer, à un rythme beaucoup plus rapide que celui de son remplacement. La conséquence habituelle d'un prix fixé de cette manière sera, pour le pays importateur, qu'il se verra obligé d'émettre des coupons de rationnement. Ce procédé, comme nous le savons par expérience, est loin d'être satisfaisant, sans parler du fait qu'il est le stimulant par excellence de l'apparition des marchés dits « noirs ». En outre, même si la législation ne l'interdit pas expressément (comme ce fut le cas lors de la dernière conflagration mondiale dans quelques pays d'Amérique pour l'essence, par exemple), le titre de rationnement lui-même devient l'objet d'un trafic, source de profits supplémentaires pour quelques-uns au détriment de la masse des consommateurs. Naturellement, une autre alternative que le rationnement s'offre à la nation importatrice : pour éviter une situation aussi chaotique, elle pourra demander au pays exportateur de relever le prix de la marchandise en question ; par ce moyen, l'offre sera stimulée, et la demande se découragera, jusqu'au moment où elles trouveront leur point d'équilibre. Mais si l'on applique continuelle-

ment cette méthode, il en résultera qu'au bout de peu de temps, les accords sur les prix n'auront de nouveau guère d'utilité, ni de sens.

La troisième possibilité consiste en ce que le prix adopté est supérieur au cours normal. Ce cas n'exige pas ici un examen approfondi, parce que ses effets seront identiques à ceux des programmes de stabilisation que nous avons étudiés dans le chapitre précédent, et qui tendent également à élever les prix au-dessus de la normale ; nous savons donc déjà que ce procédé restreint la demande et conduit à l'accumulation de stocks entre les mains des pouvoirs publics du pays producteur. C'est pourquoi, tous les programmes et tous les accords *uniquement* basés sur l'élévation des prix au-dessus du prix normal du marché libre ne peuvent pas stabiliser les cours d'une marchandise pour une longue durée, sans que ne survienne, après un certain délai, une chute désastreuse. Il faut que les intéressés aient en même temps recours à d'autres mesures destinées à éviter l'accumulation de stocks.

Les accords sur les contingents

Nous nous permettrons de commencer notre appréciation critique des *accords sur les contingents* par les lignes suivantes, extraites d'un rapport d'une commission des Nations Unies :

« A moins que les parties contractantes n'y soient équitablement représentées, nous ne saurions déconseiller préconiser quelque type particulier de convention de préférence à un autre. Toutefois, nous croyons que l'allocation de contingents de production maxima tend à rendre rigide le diagramme de la répartition géographique de la production, et peut conduire à une inutilisation inopportune des ressources ; là où on peut le faire, nous estimons préférable d'accumuler des stocks pendant les périodes de demande réduite que de limiter la production d'une marchandise. (En revanche, nous ne faisons point d'objection à l'allocation de contingents d'exportation maxima à condition que la production n'en soit pas restreinte, et que tout excédent soit temporairement stocké.) C'est seulement lorsque les surplus ne peuvent pas être traités par le stockage, et seulement si l'effet du mécanisme des prix n'est capable de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande qu'avec peine et à longue échéance, qu'une restriction de la production pourra être envisagée. Dans une économie mondiale en expansion, la restriction de la production est certainement à la fois inutile et inopportune pour beaucoup de produits. De même, une restriction de la consommation par l'octroi de contingents d'importation doit être évitée, les cas d'urgence internationaux exceptés ¹. »

¹ Report of the Expert Committee on Measures for International Economic Stability. Nations Unies, 1951.

Tout accord international sur les contingents à l'exportation aboutit ou bien à un accroissement de l'instabilité, si la production reste libre, parce qu'il y aura alors une grande accumulation d'excédents due au contingent limité attribué à chaque nation, ou bien à une restriction de la production. C'est pourquoi, il est évident que, puisque les accords internationaux sur les contingents à l'exportation ont été prévus pour créer la stabilité, c'est la seconde possibilité de notre dilemme qui prévaudra le plus probablement. Et c'est justement ce que le rapport des Nations Unies cité ci-dessus condamne. D'autres défauts de ce type de conventions sont soulignés dans ce qui suit :

« Ils augmentent les frais aussi bien que les prix, et ceci, de différentes manières. Ils protègent les producteurs au coût de production élevé, et restreignent l'accroissement des fournisseurs à frais réduits ; ils augmentent les frais de tous les producteurs en les contraignant à travailler en-dessous de leur capacité, fait qui pèse très lourdement sur les petits producteurs ; et, dans maintes circonstances, les dispositions des programmes que nous envisageons visent expressément les petits producteurs. Moins évident, mais tout aussi réel est le fardeau supporté par les producteurs en puissance qui sont empêchés d'entrer dans le circuit par l'effet du système de contingentement¹ ».

Naturellement, un pays, menacé d'un effritement du contrôle qu'il exerce sur une partie de l'exportation mondiale d'un certain produit (comme c'est actuellement le cas du Brésil, que des cafés supérieurs d'autres provenances paraissent peu à peu supplanter sur le marché mondial), est généralement porté à se faire le partisan du maintien intangible de son contingent actuel. Quoiqu'il en soit, des accords de ce genre sont loin de correspondre aux intérêts des pays qui s'efforcent et sont capables d'élever leur contribution à la satisfaction mondiale de la demande d'un bien.

Comme nous venons de le voir, les nombreuses difficultés qui peuvent surgir dans l'application des accords sur les contingents, dont quelques-uns ont une origine nettement autoritaire, forment une liste aussi ample que variée. C'est la raison pour laquelle nous partageons l'opinion que ce type d'accords sur les exportations, excepté peut-être dans quelques cas extraordinaires et temporaires urgents, n'est pas un instrument souhaitable.

¹ P. T. Bauer et F. W. Paish : *The Reduction of Fluctuations in the Economy of Primary Producers*. *The Economic Journal*, décembre 1952, No 249.

CHAPITRE VI

Des accords bilatéraux et des accords multilatéraux

Un *accord multilatéral*¹ peut n'être qu'une convention passée entre plus de deux pays et fixant les prix et les quantités. Dans la terminologie actuelle, néanmoins, cette expression est en train de prendre une signification plus complexe, et recouvre un mode d'application plus compliqué, que nous nous efforcerons d'expliquer et de faire admettre.

Le but d'un accord multilatéral au sujet de matières premières est de contrôler les prix d'une certaine quantité d'un ou plusieurs biens, de sorte que les prix mondiaux soient stabilisés entre une certaine limite minimum et une certaine limite maximum. Les partisans de cette méthode de contrôle des prix estiment que si une partie suffisante de la production mondiale totale d'un produit donné est contrôlée (prix et quantités ayant été préalablement fixés) dans une certaine proportion, le reste du marché libre incontrôlé sera également stabilisé dans une certaine mesure, tout en influençant, à son tour, les mouvements des prix de la fraction de la production contrôlée par l'accord, et ceci, dans les limites restreintes admises. Naturellement, de tels accords ne peuvent être conclus qu'entre les gouvernements des pays exportateurs de matières premières (les vendeurs) et les pays qui en importent (les acheteurs), ce qui fait qu'en dernier lieu, ces accords exigeront un certain contrôle gouvernemental sur les importateurs comme sur les exportateurs particuliers.

Un exemple typique d'un accord de ce genre est l'Accord International sur le Blé², signé en 1949. Cette convention forme un contrat multilatéral passé entre les pays importateurs (les acheteurs) et les pays

¹ Pour une description complète et précise de l'histoire des accords de ce type, voir : *Inter-governmental Commodity Control Agreements* ; *International Labour Office (B. I. T.)* 1931, Montréal, Canada.

² Pour des détails plus amples, voir : *A reconsideration of the Economics of the International Wheat Agreement* ; *Food and Agriculture Organization of the United Nations, Commodity Policy Studies*, No 1, Rome, septembre 1952. Voir également B. C. Harbury ; *An Experiment In Commodity Control : The International Wheat Agreement 1949-53*, Oxford Economic Papers, vol. 6, février 1956.

exportateurs (ou vendeurs) de blé. Des prix maxima et des prix minima furent fixés pour cette marchandise de façon que les achats et les ventes par cet accord n'interviennent qu'entre la limite inférieure et la limite supérieure des dits prix. Ceux des blés non-compris dans l'accord restent donc libres de varier à leur gré.

Le trait le plus saillant d'un tel accord est qu'il n'englobe pas la totalité du commerce mondial du produit envisagé. Ses deux autres caractéristiques importantes consistent en ce qu'il tend à aménager la stabilité et l'ajustement de l'offre et de la demande. Les achats et les ventes garantis engendrent la stabilité, tandis que les achats et les ventes sur le marché libre parallèle peuvent subir des variations en prix et quantités. Tant que les cours de ce marché libre se maintiennent entre le niveau maximum et le niveau minimum établis, l'accord reste sans effet sur le commerce. Si ces cours montent au-delà de la limite supérieure, les exportateurs sacrifient une partie du bénéfice qu'ils auraient pu obtenir en vendant une partie de la récolte au niveau supérieur. Au contraire, si les prix du marché libre tombent au-dessous du prix minimum de l'accord, c'est au tour des importateurs de renoncer à une partie du bénéfice qu'ils auraient pu réaliser.

Un *contrat bilatéral* est un accord conclu entre deux pays, par lequel l'un accepte d'importer (acheter) et l'autre d'exporter (vendre) une quantité donnée d'une certaine marchandise pendant un nombre d'années déterminé. Un tel contrat peut également comporter des clauses prévoyant une négociation des prix chaque année, ou des ajustements, si nécessaire, entre les prix maxima et les prix minima si de telles limites ont été prévues. Ce type de contrat est le plus souvent employé pour encourager la production en lui assurant un débouché à un prix estimé raisonnable ; il peut également servir à un pays à renforcer sa position commerciale.

Un pareil instrument, en vertu du petit nombre de pays englobés dans chaque accord, n'est pas destiné à influencer les cours mondiaux. Toutefois, le cas peut très bien se produire si un nombre suffisant de conventions pareilles ont été signées entre les associations de deux pays englobant une forte partie de l'exportation mondiale d'une certaine marchandise. Dans ce cas, le rôle joué par ces accords sera en fin de compte, presque identique à celui des accords multilatéraux.

ANALYSE CRITIQUE

Les accords bilatéraux concernant les matières premières nous intéressent dès l'instant où un nombre suffisant d'entre eux ont été passés entre des associations de deux pays pour pouvoir suffisamment influencer les prix internationaux, ce qui les rend presque similaires

aux accords du type multilatéral. Puisqu'il en est ainsi, il nous suffira, pour rester dans les limites de notre sujet, d'analyser ceux du second type, analyse qui sera ainsi valable automatiquement pour les cas de contrats bilatéraux.

Dans un accord multilatéral, le premier point qui retiendra notre attention concerne les clauses prévoyant une négociation des ajustements intervenant entre les prix minima et les prix maxima préétablis. L'écart entre ces indices forme en réalité une évaluation de la différence entre les prévisions et les espérances des deux parties. Cela résulte du fait que, généralement, le zèle pour accepter des risques est faible, et que les écarts des prix prévus dans des accords de cette nature représentent le risque maximum que les parties contractantes sont disposées à accepter. C'est pourquoi, il peut facilement arriver, dans ce genre d'accords, que l'écart des prix soit si grand que la partie qui n'y participe pas — le marché libre, en d'autres termes — se maintienne à l'intérieur de cette marge excessive, ce qui rend ces accords pareils aux fameuses « outres gonflées de vent », dépourvues de toute valeur pratique.

D'autres remarques, touchant à certaines lacunes possibles des accords multilatéraux, sont contenues dans la citation suivante, qui concerne particulièrement l'Accord International sur le Sucre :

« Aucune de ses clauses ne s'attaque effectivement au problème fondamental, ni en visant à intervenir sur les marchés protégés pour tâcher de les libérer en réduisant les marges de protection, ni même en essayant de prévenir l'expansion du produit protégé et la contraction du marché libre subséquente. En vérité, il y a moins lieu de craindre les dangers de prix artificiellement maintenus ou le risque d'introduire une rigidité inopportune dans le processus de la production et du commerce, que de redouter l'extrême faiblesse, pour ne pas dire la futilité, de l'instrument envisagé¹. »

Jusqu'à présent, la plupart des points relevés ne touchaient qu'aux faiblesses possibles de ce type d'accords, mais ne signifiaient pas encore que ces derniers peuvent avoir des conséquences néfastes. Nous pourrions constater le caractère réel de ce danger dans cette nouvelle citation, décrivant les effets de l'Accord International sur le Blé au Canada :

« ... En juillet 1946, le gouvernement canadien accepta une invitation du gouvernement britannique à signer un accord bilatéral du blé (partie d'une convention internationale multilatérale). Ses termes con-

¹ R. C. Swerling : *The International Sugar Agreement of 1953*. *The American Economic Review*, décembre 1952, No 5.

sistaient en ce que le Canada s'engageait à vendre à la Grande-Bretagne 160 millions de boisseaux de cette céréale au prix de 1,55 dollar le boisseau pendant deux ans, et 140 millions de boisseaux par an pendant deux autres années, à un prix minimum de 1,25 dollar pour la troisième année, et de 1 dollar pour la quatrième, les prix effectifs pour la troisième et la quatrième année restant à délimiter plus tard. Le prix courant pour la troisième année fut récemment porté à 2 dollars le boisseau. A moins que les cours du blé ne subissent une chute verticale à partir du 1er août prochain — et rien ne semble l'annoncer — ce prix de deux dollars augmentera encore les pertes de nos cultivateurs.

Tout cela s'est produit parce que, paraît-il, notre ministre canadien de l'Agriculture a été avisé par les dirigeants de certaines des organisations canadiennes de cultivateurs que, à partir du 1er août 1946, date de l'entrée en vigueur de l'accord, le blé avait toutes chances de tomber au-dessous du prix de 1,55 dollar le boisseau. Or, comme nous le savons, à partir de ce même 1er août, les prix du blé n'ont cessé de monter. Le gouvernement canadien et ses conseillers s'étaient donc radicalement trompés.

Il y a quelque temps, le gouvernement a annoncé que nos cultivateurs de la Prairie ont perdu 128 millions de dollars (soit donc 77 cents par boisseau) au cours de la première année du fonctionnement de l'accord, si on fait la comparaison avec le prix beaucoup plus élevé auquel le blé canadien aurait été actuellement vendu par la Commission du blé (Board of Wheat) aux quelque soixante-cinq pays du monde autres que la Grande-Bretagne... En dépit du fait que le Royaume-Uni a payé 1,55 dollar le blé qu'il a acheté, la Commission n'a donné aux producteurs que 1,35 dollar par boisseau, en retenant 20 cents par unité pour se prémunir contre d'éventuelles pertes futures... Le gouvernement canadien s'est basé sur ce prix relativement bas de 1,55 dollar que payait la Grande-Bretagne pour obliger nos fermiers à vendre le blé destiné à la consommation canadienne sous forme de farine et de pain, c'est-à-dire, pour l'usage de 12,000,000 de Canadiens, à 1,55 dollar également. La perte de nos cultivateurs sur ce blé destiné à la consommation intérieure — approximativement, 70 millions de boisseaux par an — s'est ajoutée donc à la première perte avec un montant de 77 millions de dollars, pour former ainsi, seulement pour la première année du fonctionnement de l'accord, un total de 200 millions de dollars. J'ai calculé que si des prix analogues à ceux qui se pratiquent actuellement sur le marché libre de Chicago se maintenaient jusqu'au 31 décembre 1947, les pertes globales de nos cultivateurs de la Prairie s'élèveraient à 419 millions de dollars, ce qui représente un montant d'environ 1600 dollars par

cultivateur. Le manque à gagner atteint aujourd'hui quelque chose comme 1,90 dollar par boisseau...

Il y a quelques semaines, M. J.-Hume Lee, un cultivateur dont l'exploitation se trouve à Gretna, dans le Manitoba, et qui possède une propriété adjacente juste de l'autre côté de la frontière, à Necke, dans le Dakota septentrional (North Dakota), m'a avisé que l'année passée, il avait semé, dans ses deux terres voisines de Gretna et de Necke, du froment Thatcher et de l'orge O.A.C. 21. Il moissonna les deux récoltes ensemble, avec le même matériel. Il livra son blé aux entrepôts américains à 2,56 dollars le boisseau et au Canada à 1,205 dollar la même quantité... Il vendit son orge aux silos américains à 2,10 dollars, et reçut pour la même orge des acheteurs canadiens 85 1/2 cents ! Depuis lors, la cote du blé livré aux mêmes acquéreurs s'est élevée le 19 novembre à 2,94 dollars par boisseau aux Etats-Unis, tandis que les entrepôts canadiens l'achetaient au même prix qu'auparavant : 1,205 dollar le boisseau. Il faut encore relever que la Grande-Bretagne, outre ses achats de blé au Canada en vertu de l'accord intergouvernemental à raison de 1,55 dollar le boisseau, paie et a payé toutes ces dernières années son blé américain aux plus hauts prix cotés sur le marché à terme de Chicago.

Une des raisons avancées par le gouvernement canadien pour maintenir son contrôle complet sur toute l'industrie du blé (pour être à même de respecter les accords conclus, la seule agence qui débite tous les blés du Canada est le gouvernement lui-même, par le truchement de sa Commission du Blé : le blé canadien forme un monopole d'état absolu) fut d'assurer qu'il agissait ainsi pour empêcher les spéculateurs de faire des profits aux dépens des fermiers. Or, en réalité, c'est un paradoxe qui s'est réalisé : les signataires de l'accord, du côté canadien, se sont engagés dans la plus grande spéculation de tous les temps. Ils ont effectivement vendu « à terme » 600 millions de boisseaux d'un blé qui n'a pas encore été produit avec un contrat à quatre ans d'échéance, et à un prix qu'il était impossible de prévoir. Ils ont vendu « à terme » non pas en risquant leur propre argent, ni celui de leur gouvernement, mais en grevant le revenu futur de nos cultivateurs de la Prairie. Ces braves gens oublient ou ne comprennent pas que la spéculation n'a aucun effet réel sur les cours du blé, que ce soit dans le sens de la hausse ou dans celui de la baisse. Ils ont également oublié le fait qu'au Canada, il faut un délai de 90 jours pour qu'une bonne partie de la récolte moissonnée parvienne jusqu'au marché, et que les meuniers du monde entier ne s'approvisionnent qu'au fur et à mesure de leurs besoins tout au long de l'année, si bien que le blé ne peut pas être négocié sans le concours des spéculateurs. En effet, quiconque achète du blé au moment de la moisson — de façon que le cultivateur

touche aussitôt sa rétribution — et l'entrepose pendant des mois jusqu'à ce que les moulins le demandent, est un spéculateur. C'est pourquoi, si un gouvernement achète et stocke le blé de la même façon que le fait actuellement le Canada, ce gouvernement devient un spéculateur, et, par la force des choses, le deviennent donc aussi tous ses contribuables¹. »

Cette citation dépeint d'une façon saisissante la voie par laquelle les accords multilatéraux peuvent aboutir à de grandes pertes pour les individus comme pour un pays dans son ensemble, en même temps qu'ils développent des méthodes autoritaires et le commerce étatisé qui détruit les marchés libres ; un tel procédé, s'il s'étend, mène infailliblement à une socialisation et à une collectivisation de l'économie tout entière. L'expérience canadienne doit servir d'avertissement sérieux à l'égard de ce type d'accords.

La lacune la plus grave des accords multilatéraux réside, peut-être, dans le fait qu'ils reposent sur une fausse estimation théorique. En premier lieu, ils se fondent sur l'hypothèse que la fraction de la production mondiale d'une marchandise donnée qui a fait l'objet d'un accord au sujet d'un prix particulier exercera une influence stabilisatrice sur la partie qui n'a pas fait l'objet d'un accord et dont les prix varient librement. Une hypothèse pareille n'a, naturellement, aucune base réelle, parce que la portion qui n'a pas fait l'objet d'un contrat et qui reste libre de fluctuer à son gré ne va pas le faire en calquant les prix de la portion stabilisée, mais le fera conformément aux pressions qu'exercent sur elle l'offre et la demande. Deuxièmement, chose plus importante encore, les pressions exercées par l'offre et la demande sur les cours d'une marchandise dont les prix fluctuent librement est bien plus forte si une grande partie de la même marchandise n'est pas disponible sur le marché libre, d'où des variations de cours beaucoup plus grandes que si la totalité de cette marchandise était disponible sur le marché libre.

Tâchons d'approfondir cette dernière constatation en nous référant aux expériences des bourses de marchandises, qui sont des institutions typiques pour favoriser le commerce libre. C'est une chose bien connue sur ces bourses qu'un marché actif, soutenu et fluide (un marché est tel quand il ne connaît pas de fluctuations de cours anormales, capricieuses et violentes, en dépit d'une forte concentration saisonnière de ventes ou d'achats) ne peut pas être maintenu et fonctionner à moins qu'il n'y ait un grand volume d'offres et de demandes pour une marchandise

¹ Discours de H.-G.-L. Stranger, directeur du bureau de recherches de la Scarle Grain Co., Ltd., Winnipeg, Canada, devant le Joint Congressional Committee. Voir *The Economic Report*, décembre 1947.

donnée. Le grand volume d'une marchandise — ce qu'on appelle en technique boursière marché « vaste » ou « étendu » — est nécessaire à l'existence des bourses de marchandises¹.

Cette observation tirée de l'expérience pratique des bourses de matières premières est également valable pour d'autres modèles du commerce libre. Par exemple, une augmentation de 10 % (supposons 100 unités sur un volume mondial de 1000) dans l'offre (ou dans la demande) mondiale d'une marchandise abaissera (ou augmentera, dans l'autre cas) davantage les prix si sa pression s'exerce seulement sur 60 % (donc, 600 unités) représentant le volume de l'offre et de la demande sur le marché libre (dans notre hypothèse, 40 % du volume mondial ou 400 unités ne sont pas disponibles sur le marché libre) que si ces pressions s'exerçaient sur le 100 % entier (ou 1000 unités).

Dans ces conditions, nous avons toute raison d'estimer que les fluctuations dans le bloc formé par le commerce libre, totalement exclu des accords multilatéraux, ne seront pas seulement plus extrêmes, mais également de plus longue durée, ce qui engendrera une plus longue période de prix défavorables dans le bloc formé par les parties soumises à l'accord. Puisqu'il y a toujours un perdant à l'issue d'un tel programme, comme l'exemple précité du Canada nous le prouve, celui qui se sera trouvé du mauvais côté perdra certainement à la longue davantage que s'il n'y avait pas eu d'accord du tout.

¹ Pour ce qui est des développements de ce point, voir Baer et O.-G. Saxon : *Commodity Exchange and Future trading*, Harper and Brothers, 1949.

CHAPITRE VII

Les accords internationaux concernant les stocks de contrôle

L'idée principale à la base d'une agence de stocks de contrôle est de maintenir la stabilité des prix et d'assurer les approvisionnements futurs en achetant quand les prix tombent au-dessous d'un certain niveau, et en vendant si les offres courantes ne peuvent satisfaire aux demandes et si les prix dépassent un certain plafond spécifié. Ces opérations sur le marché libre sont semblables à celles du Fonds Monétaire International. Tandis que les buts de ce dernier sont de stabiliser les changes, le but d'une agence de stocks de contrôle est de stabiliser les prix des matières premières (ou d'une seule matière), non point en faisant pression sur la tendance générale des prix, qui, à la longue, engendrera l'équilibre de l'offre et de la demande, mais en modérant les fluctuations brusques et à court terme.

Ce genre d'instrument fut proposé pour la première fois officiellement à l'échelle internationale par la Société des Nations, en 1945¹. Les conditions mentionnées dans le texte en question, et jugées indispensables au bon fonctionnement d'une telle agence étaient les suivantes :

- a) Les stocks doivent disposer d'une couverture financière d'un volume suffisant pour exclure toute spéculation sur leur liquidation.
- b) Ils doivent être eux-mêmes assez volumineux pour décourager toute spéculation en fonction de leur épuisement.
- c) Ils doivent être subordonnés à une politique déterminée de stabilité des prix, et non à une politique de profits maxima.

En outre, le rapport évoqué décrit un accord théorique servant d'illustration, accord dans lequel les prix sont stabilisés avec une marge de 20 % au-dessus et au-dessous d'un prix-type correspondant

¹ League of Nations : *Economic Stability in the Post-war World*. Genève 1945.

à la moyenne des fluctuations des cours survenues pendant les huit ou dix années ayant précédé l'accord. Le rapport conclut en ces termes :

« ... Les variations des prix minima et des prix maxima surviendront chaque fois que les stocks tendront à s'accumuler pendant une longue série d'années parce que le prix maximum était trop haut, ou, au contraire, tendront à fondre, parce que le minimum était trop bas... Pour que des stocks de contrôle puissent opérer avec succès, le prix moyen devra être de nature à ajuster la production à la demande au-delà de la durée des cycles de variation ¹. »

La nécessité de détenir un stock de marchandise suffisant signifie, pour l'agence en question, qu'elle doit commencer ses opérations par des achats dans une période d'excédents, ou reprendre des stocks existant hors circuit. Elle doit en outre travailler avec une marchandise entreposable, ce qui fait qu'elle aura à supporter des frais de magasinage qui pourront soit être reportés sur les profits du système, soit être couverts par une subvention extraordinaire des gouvernements intéressés. Généralement, on estime que ses profits augmentent lorsqu'elle achète au moment où les prix du marché tombent, par exemple, à 90 % d'un certain prix de base, et à la vente, quand les mêmes prix se sont élevés à 110 %. Mais il n'est pas nécessaire que les opérations soient restreintes par des règles aussi strictes : l'agence, si elle le désire, pourra appliquer des critères différents pour des qualités différentes et pour les divers types de la marchandise envisagée, de même qu'elle pourra opérer avec plusieurs marchandises en même temps. Néanmoins, un certain ensemble de niveaux des cours devra être fixé, auquel on se référera pour la commodité du système, et qui formera le prix de base, point de mire de toute la politique de stabilisation.

Le critère sur lequel on se fondera pour désigner ce prix de base initial est mis en évidence dans le texte suivant :

« Le prix de base initial pourra être établi au niveau qui paraît correspondre (en nous fondant sur les expériences du passé ainsi qu'à la lumière de calculs et de prévisions raisonnables), le mieux à la tendance de la conjoncture. La part de doute attachée à ce niveau restera certes très grande, et il est très important pour la réussite du programme qu'aucune tentative ne soit faite pour charger le stock de contrôle de la

¹ Le président de la délégation qui prépara ce rapport, M. W.-W. Ruffler, a publié plus tard *A Proposal for an International Buffer Stocks Agency*, dans : *Journal of Political Economy*, décembre 1946, dans lequel il examinait les difficultés et les possibilités éventuelles d'une telle agence ; il concluait que les objections d'ordre politique et administratif pouvaient être surmontées, et que les stocks de contrôle pouvaient agir avec beaucoup de succès sur la stabilisation du commerce international des matières premières et des denrées alimentaires.

mission supplémentaire de modifier les termes de l'échange. Ce serait aller au devant d'ennuis que de désigner un prix de base hors de toute proportion raisonnable avec les évaluations de la normale.

Quel qu'il soit, le prix fixé peut bientôt cesser d'être approprié, et le signal annonçant que ce prix ne correspond plus à la tendance générale du marché consistera en une propension de l'agence à accumuler davantage de marchandise dans les moments de baisse qu'il ne peut en être vendu lors du renversement de la conjoncture, ou, au contraire il s'exprimera par une tendance à libérer trop de marchandise à la hausse par rapport à ce que le marché peut en absorber lors des baisses. Lorsque de tels symptômes se présentent, cela signifie que le prix de base doit être changé. Différentes méthodes sont valables pour régler les modifications de ce prix. En principe, le choix se situe entre le recours à une formule *ne varietur* et des négociations entre les gouvernements intéressés ; les deux méthodes peuvent faire l'objet d'un compromis¹. »

Ceci nous amène au problème de la couverture des frais initiaux d'une telle agence. A ce sujet, la proposition suivante² a été faite : les fonds peuvent être alloués ou prêtés par les pays exportateurs et les pays importateurs ou par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Naturellement, ce procédé de financement comporte, néanmoins, que la constitution des stocks ainsi que la vente, l'achat et les dérogations au règlement de stabilisation sont du ressort unique d'une autorité internationale des stocks de contrôle, même si les stocks étaient entreposés également dans les pays importateurs, conformément à certaines proportions sur lesquelles l'entente a été faite.

Il est également possible de simplifier ces problèmes par la création d'une série de stocks de contrôle *nationaux*, administrés par chaque pays séparément, mais conformément aux règles internationales en matière de prix. Quoiqu'il en soit, un système de stocks de contrôle nationaux présentera toujours le dangereux désavantage de rendre aux pays particuliers plus difficile la tâche d'appliquer les accords internationaux, ou d'accepter les décisions prises par une autorité internationale. Pour ces raisons, l'administration de stocks nationaux de contrôle bénéficiera d'une confiance certainement moins grande que si les stocks effectifs ainsi que les opérations sur le marché sont réglés par une autorité internationale.

Sur le plan national, J.-M. Keynes, à l'approche de la deuxième guerre mondiale, a émis l'idée que le gouvernement du Royaume-Uni

¹ United Nations, op. cit. p. 17.

² United Nations : *Measures for International Economic Stability*, 1951.

devrait investir au moins 500 millions de livres sterling dans des stocks de contrôle, dans le double but de stabiliser les prix des matières premières et de constituer des réserves stratégiques¹. Cette proposition fut ultérieurement reprise et développée par L. St.-Clare Grondona, qui plaida vigoureusement dans une de ses œuvres² la cause de la constitution de puissants stocks de contrôle en Grande-Bretagne. L'idée centrale de ce projet consistait en ce qu'une agence britannique élaborerait un prix de base annuel pour certaines marchandises importées, et se tiendrait prête à acheter en quantité illimitée chacune d'elles pendant une période d'une année au plus si son prix atteignait le 90 % du prix de base, et à liquider ses disponibilités à 110 % du même prix.

A notre connaissance, le seul stock de contrôle international qui a atteint le stade du fonctionnement effectif a été le stock de contrôle international de l'étain, qui a opéré entre 1931 et 1934, de 1934 à 1935 et de 1938 à 1939. Le fait que les stocks d'étain ont été en général trop faible pour exercer une action substantielle nous incite à estimer ce stock de trop peu de valeur par rapport à notre sujet pour que nous entrions à son égard dans de plus amples détails³.

Si d'autres stocks de contrôle internationaux n'ont pas été admis jusqu'à présent dans la pratique, cela ne tient pas, assurément, à ce que ces instruments ne bénéficient pas d'un appui suffisant de la part de ceux qui sont intéressés à la stabilisation des prix des matières premières. Par exemple, la Société des Nations, dans un autre rapport, a préconisé ce qui suit :

« ... les gouvernements des principaux pays consommateurs devraient instituer des commissions de stocks de contrôle et inviter les représentants des organes de rationnement à coopérer à la création et au fonctionnement de ces stocks⁴. »

Une autre lance a été rompue en faveur de la création d'agences de ce genre dans un rapport des services particuliers du président des Etats-Unis chargés de fixer sa politique sur les marchés de matières premières (United States President's Material Policy Commis-

¹ *The Policy of Government Storage of Food Stuffs and Raw Materials*, *Economic Journal*, septembre 1938.

Keynes a continué à être impressionné par les arguments en faveur des stocks de contrôle, et a préconisé cette idée encore plus tard.

² L. St.-Clare Grondona : *National Reserves for Safety and Stabilization*. Londres, 1939.

³ Pour ces détails, voir K.-E. Knorr : *Tin under Control*. Stanford, Californie, 1944.

⁴ S. D. N. : *Report of the Committee for the Study of the Problem of Raw Materials*, Genève, 1937, II, 13. 7.

sion). Les conclusions du rapport sont favorables quant aux possibilités des stocks de contrôle ; la commission s'exprime comme suit :

« La commission estime, après mûres délibérations, que les arrangements internationaux les plus riches en promesses pour stabiliser les marchés de matières premières, tout en stimulant en même temps l'accroissement de la production des dites matières que l'avenir réclame, sont les accords du type « contrat multilatéral » et les accords sur les stocks de contrôle, qu'un contingent sur les exportations ou la production y figure, ou non. Le mécanisme approprié à chaque problème particulier devra être décidé cas après cas.

La commission croit encore que, en dépit des difficultés évidentes des négociations et du fait que les Etats-Unis seront certainement appelés à subventionner une partie considérable des frais, les accords sur les marchandises du type préconisé contiennent suffisamment de promesses de réduire l'instabilité des marchés de matières premières et ses conséquences désastreuses pour les nations libres, pour mériter d'être sérieusement pris en considération afin de tenter d'effectuer, ne serait-ce qu'à titre d'essai, cette stabilisation qui signifiera une production accrue des produits dont la pénurie se fait actuellement sentir. Un effort insuffisant en faveur de la stabilité entretiendra la source majeure de la contrainte économique du monde libre, et maintiendra ouverte la porte par laquelle menacent de réapparaître les cartels d'avant-guerre et les accords restrictifs avec les limitations subséquentes sur la production, la consommation et le commerce¹. »

ANALYSE CRITIQUE

Contrairement aux deux autres méthodes internationales de stabilisation des prix que nous avons examinées précédemment, une agence de stocks de contrôle ne doit pas, par elle-même, s'engager dans des interventions dans le processus de la production et du commerce. Elle permet aux consommateurs d'acheter où ils le veulent, et elle laisse les petits producteurs libres d'augmenter leur participation au négoce. Néanmoins, en dépit de ces aspects favorables, qui peuvent très bien expliquer l'enthousiasme extrême que montrent quelques spécialistes pour des accords sur les stocks de contrôle créés dans des intentions stabilisatrices, nous avons également des raisons de croire que les défauts de ces instruments les rendent en réalité d'un usage peu pratique.

A première vue, on peut penser qu'une agence de stocks de contrôle, avec son prix initial de base, ses prix maxima et minima entre

¹ Res. for Freedom, op. cit. p. 18.

lesquels le prix de base est autorisé à varier, est compatible avec une stabilisation. Or, un examen plus approfondi révélera que tel n'est pas le cas.

Pour expliquer cette dernière affirmation, nous commencerons par citer le texte qui suit :

« Il semble suffisamment évident qu'un contrôle-tampon doit fonctionner dans le but d'aplanir les variations brusques et à court terme aussi bien que les variations cycliques des prix, mais il ne doit pas intervenir contre une tendance à long terme. Or, dans la pratique, un courant de longue durée ne peut être discerné que *post facto*, et souvent seulement après un intervalle considérable¹. »

En réalité, une agence de stocks de contrôle marque une tendance à faire naître un courant à long terme à partir de variations de courte durée. Il faut même ajouter que les variations à terme court sont très probablement dues à des modifications temporaires dans le jeu de l'offre et de la demande. Mais ce même jeu est capable de renverser cette tendance temporaire uniquement par une modification des prix. Or, c'est justement ce qu'une agence de stocks de contrôle s'efforce d'empêcher.

Illustrons cette dernière constatation par un cas concret. Supposons que, pour une marchandise donnée, les prix soient tombés au-dessous de 90 % du prix de base initial, le minimum autorisé, et que ceci ne représentât qu'une variation à court terme. Cet excédent temporaire de l'offre engendrant la baisse des prix, s'il est stimulé par les opérations de l'agence du stock de réserve qui achète la marchandise conformément à la procédure fixée, est capable de susciter une sur-offre ultérieure, ce qui fait que, automatiquement, par le seul effet de son fonctionnement, le stock de contrôle aura transformé une variation temporaire en une tendance de bien plus longue durée. Le même phénomène peut naturellement se produire dans l'autre sens, en d'autres termes, quand il s'agit d'une pénurie passagère de la marchandise, et que ce manque de « disponible » a fait monter les prix au-dessus du plafond toléré.

La conséquence de la première possibilité sera, en fin de compte, un abaissement du prix de base officiel.

Quoi qu'il en soit, puisque le mécanisme, prévu expressément pour maintenir les prix au-dessus d'un minimum, a uniquement servi à accroître le volume de l'offre, et ceci dans une bien plus grande proportion que s'il n'avait pas fonctionné, une déduction unique s'impose : le stock de contrôle a provoqué de plus grands changements dans les prix que s'il n'avait pas existé du tout, ce qui est exactement l'opposé des buts poursuivis par les accords.

¹ United Nations, op. cit. p. 19.

Une autre possibilité dont dispose une agence de stocks de contrôle est de s'efforcer de tenir bon au centre de ce cercle vicieux de changements de cours qu'elle-même provoque, et de continuer de freiner le courant. Naturellement, elle ne peut maintenir cette position qu'au prix de graves menaces pour son existence, car une pareille tactique peut mener un beau jour à sa pleine déconfiture.

D'autres difficultés pour les opérations d'une agence de stocks de contrôle sont fort bien mises en évidence, sous forme résumée, dans un article de B.-C. Swerling¹, dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel :

a) L'absence d'une répartition uniforme du commerce des matières premières entre les différents pays du globe rend les accords sur les stocks de contrôle désavantageux pour ceux d'entre eux qui se trouvent dans une situation transactionnelle avantageuse.

b) Des modifications particulières dans l'offre et la demande de certaines marchandises spéciales (ce qui peut très bien être le cas du café) peuvent se manifester à long terme, mais peuvent aussi survenir avec une rapidité foudroyante. Ce fut le cas lors de la soudaine expansion de Java en tant que producteur de sucre, et lors de la lutte infructueuse de la soie contre les fibres synthétiques.

c) Comme le fonctionnement d'une agence de stocks de contrôle peut tout simplement avoir tendance à empêcher les ajustements, elle peut courir le risque sérieux de se trouver elle-même, à la longue, encombrée d'une marchandise abîmée par le vieillissement ou de qualités désuètes.

d) Là où une transformation industrielle ouvre brusquement de nouveaux marchés aux matières premières, comme ce fut le cas dans notre pays (les Etats-Unis) pendant les deux premières décennies de ce siècle, des opérations de blocage n'ont que peu d'effet sur l'accroissement particulier de la demande et ses répercussions sur les prix.

e) La longue période de gestation qui sépare la mise en culture de la première récolte commerciale, comme c'est le cas de nombreuses matières premières (café, cacao, caoutchouc, etc.), rend difficile toute prévision à long terme. Ni le planteur, ni l'agence ne peuvent être jamais sûrs de ce qui doit ou ne doit pas être planté, et ceci peut entraîner pour l'agence de stocks de contrôle des conséquences graves.

f) Certains changements dans la production d'une matière première donnée peuvent se produire sur une très grande échelle, si bien

¹ B.-C. Swerling : **Buffer Stocks and International Commodity Problems.** The Economic Journal, décembre 1953 No 252.

que les possibilités financières d'une telle agence peuvent fort bien être dépassées.

g) Plusieurs matières premières sont très difficiles à entreposer en grandes quantités. »

En tenant compte de tout ce qui a été dit précédemment au cours de cette critique, nous avons suffisamment de raison pour douter de l'efficacité d'une agence de stocks de contrôle en qualité d'organe stabilisateur des prix des matières premières.

CHAPITRE VIII

Des projets ayant trait à une monnaie-marchandise

Une discussion approfondie des projets suggérant la création d'une monnaie-marchandise nous mènerait dans un domaine de l'économie beaucoup plus vaste que celui que nous avons l'intention d'aborder. Effectivement, comme ce type de projets est spécialement destiné à rendre dépendant de lui tout le montant de la monnaie en circulation, ses conséquences embrassent donc presque tous les aspects de l'économie, parmi lesquels nombreux sont ceux que nous ne pouvons examiner dans le détail, étant donné le caractère plus restreint de la matière qui fait l'objet de notre thèse. C'est pourquoi, nous estimons qu'il nous suffira de nous borner à un bref exposé traitant des points les plus saillants d'un système d'étalon-marchandise, en choisissant les précisions qui touchent de plus près notre matière.

Ce genre de projets prit naissance avec l'apparition du problème engendré par la grave dépression du début des années 1930. Il se fonde sur la croyance de quelques économistes que la rareté ou la mauvaise distribution de l'or entre les nations joue le rôle déterminant dans la naissance des dépressions ; cette rareté empêche l'expansion de la monnaie, si importante lors de périodes de ce genre¹. C'est pourquoi, si certaines marchandises étaient capables de remplacer l'or, l'élasticité de l'émission (comme du retrait) du numéraire serait augmentée et les dépressions pourraient être évitées.

En outre, certains de ces auteurs partagent la croyance qu'une stabilisation automatique des prix d'une marchandise survient dès que les autorités monétaires ont fixé son équivalence par rapport au numé-

¹ V.-J. Gonderiaan : *How to Stop Deflation*. Londres, 1932. Voir également : *Economic in Zestien Bladen*, dans *Introduction to Analytical Economics*, Amsterdam, 1953.

Voir F. D. Graham : *The Creation of Employment*, Economic Forum, Spring 1933. Voir aussi : *Prime Function of Money and Their Consummation in Monetary Policy*, *American Economic Review*, March 1939, supplément. Voir encore : *Transition to a Commodity Reserve Currency*, *American Econo-*

raire auquel elle sert de couverture.

Les marchandises que M. Benjamin Graham a conseillées comme étant les mieux adaptées à jouer ce rôle de fonds de réserve sont : le blé, le maïs, le coton, la laine, le caoutchouc, *le café*, le thé, le sucre, le tabac, le pétrole, le charbon, la pâte de bois, le fer brut, le cuivre et l'étain. Cet auteur, en recommandant une unité-marchandise par produit, suggère les critères suivants pour diriger son choix :

1) La stabilisation de l'unité doit résulter d'un degré de stabilité raisonnable dans les prix des autres biens et services.

2) L'unité ne doit pas être arbitrairement établie ; on doit entendre par là que certaines marchandises ne doivent pas être indûment favorisées par rapport à d'autres.

3) Etant donné que les unités en question doivent être considérées comme des réserves monétaires, il en résulte que le groupe de marchandises doit en même temps fournir la base (ou un équivalent satisfaisant) de la monnaie¹.

Dans un exposé plus récent, le même auteur a suggéré une nouvelle base monétaire combinée, consistant en 40 % d'or et en 60 % de réserve-marchandises².

Dans un projet semblable, M. le professeur Gouderiaan³ a particulièrement souligné la nécessité d'utiliser, à titre d'adjonction, les pratiques classiques des instituts bancaires d'Etat, telles que la politique du taux d'escompte et « l'open market policy », ceci en vue de mainte-

mic Review, septembre 1941. Voir, item, *Social Goals and Economic Institutions*, Princeton, New-Jersey, 1942.

Voir B. Graham : *Stabilized Deflation Economic Forum*, Spring, 1933. Voir aussi : *World Commodities and World Currency*, New-York, 1944.

Voir K. B. Tie : *Stabilization through Monetisation*, Economics and Finance in Indonesia, août 1953.

Voir F.-A. Hayek : *A Commodity Reserve Currency*. The Economic Journal, juin-septembre, 1943.

Voir Beal, Kennedy and Winn, *Commodity Reserve Currency : a Critique*. J. of Politic. Econ., août 1942.

Voir Study of Food Research Institute : *International Commodity Stockpiling as an Economic Stabilizer*. Stanford, Californie, 1949.

L. Fizaine : *Crise et Monnaie*, Nancy, 1933.

F. Nomi : *La Realtà Mocratica*, Milan, 1933.

P. Lawrence : *The Money Muddle and the Way Out*. Londres, 1933.

¹ Benjamin Graham : *World Commodities and World Currency*, op. cit. p. 74.

² B. Graham et J. Hirsh : *Stockpiles for Stability - Buffer Stocks and International Monetary Policy*. Septembre 1952.

³ Gouderiaan : *Economic in Zestica Bladen*, op. cit. p. 73.

nir les réserves-marchandises dans des limites raisonnables. D'autre part, il a souligné également la nécessité de mesures de stabilisation supplémentaires, en dehors du domaine des matières premières.

Généralement, les auteurs s'accordent pour déclarer que le champ d'application d'un plan de réserve-marchandises doit être presque identique à celui d'une agence de stocks de contrôle. Ce qui fait que le choix reste ouvert entre les opérations réglées par une agence internationale et des opérations régies par une série d'agences nationales, coordonnées par des accords internationaux.

ANALYSE CRITIQUE

Les partisans d'une réserve de monnaie-marchandises ont tenté de s'attaquer, simultanément, aux deux sources essentielles des variations des prix. Nous allons maintenant essayer d'en tirer l'essentiel, de sorte que nous puissions nous y référer en cours de route, si nécessaire. De telles réserves prétendent atteindre leur but :

a) En contrôlant les prix d'une marchandise directement, puisque les autorités monétaires doivent décider de son équivalence avec la monnaie.

b) En influençant indirectement les prix et en prévenant les dépressions par l'utilisation d'une marchandise en guise de couverture à la place de l'or seul. Dans ce cas, les autorités monétaires espèrent qu'il leur sera relativement plus facile de produire des modifications dans le volume de la monnaie en circulation.

En ce qui concerne le point a), il est évident que les autorités monétaires, en décidant d'inclure une marchandise dans un fonds de couverture de la monnaie, doivent se tenir prêtes, exactement comme dans le cas de l'étalon-or, à acheter le plus possible de cette marchandise lorsqu'elle est offerte et à en vendre autant que possible quand elle se trouve demandée. Du moins, tel devra être le cas si l'équivalence marchandise-monnaie telle qu'elle a été fixée par les autorités monétaires est valable à titre de prix officiel acceptable pour tous. Ainsi, l'action d'une réserve de monnaie-marchandise est presque identique à celle d'une agence de stocks de contrôle, à quelques détails près dans lesquels nous n'entrerons pas. C'est pourquoi, nous pourrions dire que toutes les difficultés que nous avons mises au passif d'une pareille agence sont également valables pour les projets de réserve que nous discutons en ce moment.

Après cette dernière constatation, nous serions en droit d'espérer que, peut-être, le point b) offrira quelques avantages. Néanmoins.

l'élasticité de la quantité de monnaie en circulation, nécessaire pour empêcher les fluctuations économiques, peut être réalisée mieux et plus simplement dans un système de papier-monnaie, ou même par l'adjonction complémentaire d'autres métaux (argent, platine, etc.) plus commodes que l'or, au lieu d'utiliser des matières premières d'origine agricole, qui ne sont pas aussi bien adaptées à ces fins.

Une autre faiblesse d'une couverture-matières premières de la monnaie consiste en ce qu'en réalité elle poursuit deux buts totalement distincts. Il est très possible qu'un conflit surgisse entre la stabilisation des prix d'une marchandise et le volume du numéraire en circulation. Par exemple, les cours de certains produits agricoles peuvent se maintenir très bas pendant toute la durée d'une inflation, ou, en revanche, rester élevés pendant une dépression. Dans une telle situation, une réserve-matières premières, si elle poursuit vraiment son but qui est la stabilisation des prix, peut :

a) augmenter les prix de ces produits en achetant et stabiliser ces prix à un certain niveau ;

b) s'efforcer d'arrêter l'inflation en vendant le plus possible de ces produits afin de réduire sa couverture et, en même temps, le volume de la monnaie en circulation ;

c) enfin, utiliser le procédé contradictoire consistant à vendre d'autres produits en même temps qu'elle achète.

Même si nous laissons de côté les carences congénitales d'une telle couverture, carences que nous venons de décrire, nous avons encore d'autres raisons d'estimer ce système peu pratique. Pour en concevoir la possibilité, il nous faudrait supposer un monde où toute la monnaie serait entièrement convertible, sinon le produit des ventes de cette monnaie-marchandise ne pourrait être converti dans le même type de numéraire que celui qui avait été créé à l'origine. Or, la situation internationale actuelle et l'inégale répartition de la production des matières premières entre les différents pays incitent à croire impossible la réalisation pratique de tels projets.

TROISIÈME PARTIE

Conclusions

CHAPITRE IX

Propositions pour stabiliser les prix du café

Nous avons consacré la première partie du présent ouvrage à un exposé des problèmes économiques qui se rattachent spécialement au café et aux pays producteurs de cette denrée, tandis que les divers programmes imaginés pour stabiliser les prix des matières premières en général faisaient l'objet d'un examen critique dans la deuxième partie. Après avoir brossé cet indispensable fond de toile, nous pouvons aborder ce qui fait l'essentiel de notre propos : la stabilisation des prix du café.

DÉBAT PRÉLIMINAIRE

Une ancienne querelle, qui a longtemps semé l'antagonisme dans les rangs des économistes du passé, avait pour objet la détermination du rôle le plus important dans la formation des prix : l'offre ou la demande? Marshall¹ semble à notre avis avoir apporté la meilleure solution à ce dilemme ; ce problème est comparable à celui qui aurait pour objet de déterminer laquelle de la branche inférieure ou de la branche supérieure d'une paire de ciseaux coupe le papier. Marshall fit remar-

¹ Alfred Marshall : *Principles of Economics* (8th Edition), Londres, p. 348.

quer que si on laisse immobile la branche supérieure et si on meut l'inférieure, il est logique de dire, à condition de ne point vouloir se montrer trop pointilleux, que c'est cette dernière qui coupe. D'autre part, si c'est la branche inférieure qui reste fixe pendant que l'autre fonctionne, il est tout aussi logique, sous réserve de prétendre à l'extrême rigueur scientifique, de déclarer que c'est la branche supérieure qui fait l'ouvrage. De même, suivant les circonstances, il est possible de dire, non sans raisons, que c'est soit l'offre qui détermine les prix, soit la demande.

En ce qui concerne la situation particulière du café, caractérisée par une offre élastique affrontant une demande stable (voir chapitre II), on peut dire, en raisonnant par analogie, que c'est la demande qui fait figure de la branche immobile de l'image d'Alfred Marshall, et qui, restant ainsi le plus souvent passive, joue le rôle mineur dans les fluctuations des prix de cette denrée. D'un autre côté, nous pourrions également avancer que c'est l'offre qui est comparable à la branche mobile de la fameuse paire de ciseaux, et qui provoque surtout les variations de prix. Quoi qu'il en soit, s'agissant du café, l'offre a pour origine une culture qui s'est effectuée quelques années plus tôt. *Il en résulte par conséquent qu'aucune solution convenable du problème de la stabilisation des prix du café ne saura être trouvée si l'on ne tient pas entièrement compte de sa plantation.*

Le prix instable d'une marchandise quand son offre est élastique, est dû principalement à l'impossibilité d'équilibrer de façon continue l'offre et la demande en raison de l'apparition alternative et fréquente d'une sous-offre et d'une sur-offre. En nous efforçant de trouver un système capable de stabiliser les cours du café, nous pensons que son fonctionnement sera simplifié dans une grande mesure si nous éliminons toute préoccupation au sujet de la présence double de ces éventualités en orientant le mécanisme de notre projet vers l'une d'entre elles, et par là, contre l'occurrence de l'autre, tout en prévoyant la possibilité de certaines opérations pour corriger les résultats de cette orientation, si nécessaire.

Une sur-offre doit être évitée moins en raison d'elle-même qu'en raison des prix médiocres qu'elle engendre, et qui, à leur tour, entraînent la sous-offre aboutissant à des prix élevés. Or, certaines opérations restent toujours possibles au moment même de la sur-offre, parce que cette dernière n'est que l'expression amplifiée de la présence d'un produit en surabondance ; mais, à l'apparition de la sous-offre, aucune contre-manœuvre immédiate n'est possible, parce qu'il s'agit, dans ce cas, du manque ou de l'absence d'un produit dont le remplacement exige un certain laps de temps. Il en résulte donc que, si nous voulons sciemment ignorer l'un ou l'autre des phénomènes dont nous venons de par-

ler, il est préférable de le faire avec la sous-offre, et d'orienter le fonctionnement de l'automatisme de notre programme de stabilisation vers la sur-offre, et de prévoir des mesures capables de prévenir son apparition effective.

PROPOSITION ET COMMENTAIRES ADJOINTS

La manière la plus simple de diriger un programme de stabilisation contre l'offre excédente, c'est de veiller à ce que les prix soient déterminés par un indice suffisamment élevé pour qu'ils puissent constamment stimuler la production. *A cet effet, nous estimons qu'il faudrait créer une agence qui s'offrirait, en cas d'écart considérable des prix, à acheter tous les cafés disponibles à un prix minimum préétabli, et d'en vendre toutes les quantités possibles à un prix maximum lui aussi prévu avec une marge suffisante, mais indépendant des cours effectifs.* Cette façon de contrebalancer et d'équilibrer l'offre disponible avec la demande en écartant du marché les offres en excédent afin d'en valoriser les prix est certainement fort éloignée de la perfection, comme nous le savons déjà par l'analyse d'instruments analogues faite dans les chapitres précédents. C'est pourquoi, cette méthode a besoin elle-même d'être contrôlée et compensée par d'autres aménagements, si l'on ne veut pas qu'elle finisse par provoquer une accumulation catastrophique de stocks. Pour cette raison, nous estimons *qu'il faudrait accorder à cette agence le pouvoir d'enjoindre à chaque pays membre d'interdire immédiatement les mises en culture dès que, dans le pays sujet à l'interdiction, les stocks de surplus ont dépassé un maximum autorisé. Il faudrait également prévoir que, toutes les fois que le montant des excédents achetés par l'agence à un de ses pays-membres reste inférieur à ce taux critique, les nouvelles plantations puissent librement suivre leur cours.* L'indice de ce montant critique pourrait être objectivement établi sur la base d'une certaine proportion des ventes effectuées dans le passé par chaque pays.

En matière de prix, les intérêts des pays importateurs et des pays exportateurs sont différents, et, comme l'agence doit se composer de représentants des deux catégories de nations, les prix qu'elle fixera devront former un compromis entre ces intérêts opposés. Nous ne pensons pas que la situation internationale actuelle, et l'atmosphère qui y préside, se prêtent à ce que les pays exportateurs de café tolèrent que des pays importateurs imposent leur volonté en ce qui concerne les prix. Il n'y a aucune raison de s'attendre à ce que les pays sous-développés exportateurs de café fassent le sacrifice du privilège du vendeur en ce domaine, même avec la contre-partie d'une stabilisation, alors que les pays manufacturiers gardent la prérogative d'obtenir les termes

de l'échéance les plus avantageux et le maximum possible de revenu sur leurs propres produits, que ce soit à la faveur de mesures politiques, ou grâce aux opérations monopolisatrices plus puissamment organisées de leurs industries.

Comme nous l'avons vu, les programmes de stabilisation réalisés sur le plan national avec l'intention de stabiliser les prix internationaux n'ont pas exclusivement cette stabilisation en vue, mais poursuivent aussi le but d'obtenir des prix élevés. Si l'on veut qu'un programme de stabilisation soit destiné à fonctionner longtemps, il doit également prendre en considération ce but additionnel, parce que l'obtention de prix élevés représente réellement une aspiration profonde des peuples dont le produit national essentiel doit être stabilisé et qui se sont volontairement soumis à cette stabilisation. Une agence telle celle que nous venons de proposer ne doit pas être laissée à la direction d'une seule nation, quelle qu'elle soit, et quelque forte que soit sa part à la production. Premièrement, parce que le coût du fonctionnement de cette agence pourrait être difficilement supporté par n'importe lequel des pays sous-développés producteurs de café sans le plonger dans une véritable détresse économique. En second lieu, comme nous le savons d'après les expériences relatées dans ce travail, les pressions politiques seront telles qu'une interdiction de planter, comme ce fut le cas au Brésil, ne sera décrétée que bien trop tard pour contrecarrer la production dans un délai raisonnable. La pratique nous a appris que les choses ont fâcheusement tendance à se passer toujours ainsi, bien que les politiciens eussent été bien mieux inspirés et auraient fait une politique plus prévoyante s'ils avaient appliqué l'interdiction au bon moment, car elle aurait évité la chute future des prix.

La solution, que nous estimons la plus compatible avec la nature du programme de stabilisation que nous proposons, consiste en ce qu'elle soit appliquée par une agence groupant les représentants de la plupart des nations productrices au moins, à défaut de pouvoir les englober toutes. Il est évident, d'une part, qu'obtenir pour le café des prix de vente les plus intéressants forme un but commun qui les relie toutes. D'un autre côté, tout pays qui se met à sur-produire (sur-production évaluée sur la base du critère équitable que nous avons proposé) en sera empêché, de la façon que nous avons également proposée, beaucoup plus facilement, parce qu'il recevra une invite collective interdisant les mises en culture, invite d'autant plus pressante que la surproduction d'une seule nation est contraire aux intérêts de *tous* les pays-membres. De même, grâce au système proposé les pressions politiques auront beaucoup moins d'effet sur une telle agence, parce que ses décisions ne seront pas prises directement par les dirigeants d'un seul gouvernement.

Plusieurs procédés peuvent être envisagés pour le financement de l'institution proposée. Très probablement, la Banque Mondiale consentirait des prêts, et d'autres pourraient être obtenus, de sources gouvernementales aussi bien que privées. Des taxes prélevées sur les ventes jointes au profit qui découlerait de la différence entre le prix d'achat et le prix de vente contribueraient à ce financement par la suite. Enfin, on peut aussi prévoir une subvention limitée de chaque pays-membre sous-développé.

Nous estimons en outre recommandable qu'une telle agence tienne en réserve un stock destiné à faire face à des cas d'urgence tels que gel ou sécheresse, etc. Toutefois, pour résoudre le problème de la périssabilité du café dans les entrepôts, l'agence devrait être autorisée à remplacer la marchandise vieillie.

Un des meilleurs critères, selon nous, pour déterminer le prix le plus favorable est de le situer à l'indice où le revenu total des exportations est le plus haut. A ce niveau, les prix sont suffisamment élevés pour rendre la production du café intéressante, tout en satisfaisant en même temps aux besoins urgents des pays producteurs en devises étrangères, sans trop contrecarrer les intérêts des pays importateurs. Un autre critère, basé sur l'intérêt dominant du moment, serait de fixer les prix dans une marge à l'intérieur de laquelle la consommation par tête serait la plus forte¹.

¹ Nations Unies : **The Constitutional Committee of Price stabilization for Coffee**, Announcement made on June, 12, 1955.

Cette commission, après de longues conférences avec les porte-parole des grandes industries mondiales, les économistes représentant des associations de consommateurs nord-américaines, des analystes de marchés chargés de contrôler le pouvoir d'achat des consommateurs aux Etats-Unis et en Europe, et les délégations de plusieurs pays planteurs de café, a abouti à recommander que les différentes qualités de base de café vendues actuellement sur les marchés mondiaux devaient être négociées dans une marge de 50 à 60 cents la livre franco New-York. La commission fit encore remarquer que, toutefois, l'indice recommandé devait rester élastique, et que certaines qualités de café pourraient être vendues soit au-dessus du maximum de 60 cents, soit au-dessous du minimum de 50 cents prévus. La marge recommandée, constatata la commission, est destinée à encourager la consommation du café à progresser rapidement dans le monde entier, conformément aux visées du Bureau International du Café.

Plus que probablement, des modifications doivent être actuellement admises pour ces prix délimités en 1955, mais la dernière phrase de ce qui précède nous donne un exemple concernant la façon d'établir un critère de l'indice favorable en se basant sur le montant optimum de consommation par tête. Le même procédé peut s'appliquer à l'indice basé sur l'exportation du café, fixé au moment où le revenu du produit exporté est le plus fort, surtout si l'on tient compte des expériences présentes et passées concernant les prix et les limites de la demande stable qui caractérisent notre denrée.

CHAPITRE X

Stabilisation des prix du café à longue échéance

Bien que la stabilisation des prix du café, étant donné la situation présente, ne puisse être assurée dans l'immédiat que par des moyens artificiels comme ceux que nous avons proposés dans le chapitre qui précède, nous estimons en outre souhaitable de proposer un but à longue échéance, ce qui rendra possible cette stabilisation sans aucune ingérence externe dans le jeu de l'offre et de la demande, que ces ingérences soient le fait d'une agence comme celle que nous venons de proposer, ou non. Nous croyons qu'une possibilité d'atteindre ce résultat mérite la plus grande attention de toutes les parties intéressées à la stabilisation des prix du café. C'est pourquoi, nous nous permettons d'émettre quelques suggestions qui, selon nous, sont de nature à contribuer grandement à parvenir à ce but.

STIMULATION DE LA DEMANDE DU CAFÉ

Faire augmenter la demande de café pour la faire approcher de la pleine capacité de production stabilisera par là-même les prix de cette denrée, dans une grande mesure. Ceci est l'évidence même, puisque dans un cas pareil, l'éventualité d'une sur-offre sera en grande partie éliminée. En outre, si on ajoute à ce procédé le maintien de certains stocks de réserve, la sous-offre qui peut survenir lors de périodes de pénurie engendrées par des circonstances imprévues pourra être également évitée.

Le tableau de la page suivante montre la consommation par tête pendant plusieurs années dans les principaux pays importateurs de café. Un coup d'œil sur ce tableau nous renseignera sur la grande marge qui reste à combler actuellement par les pays dont la consommation par tête d'habitant est la plus faible. A côté de la possibilité,

TABLE V

Consommation mondiale par tête du café

Années courantes, si non, spécifié. Chiffres en lbs. am. — Pris aux sources officielles

| PAYS | 1946 | 1947 | 1948 | 1949 | 1950 | 1951 | 1952 | 1953 | 1954 | 1955 |
|-----------------------|-------------------|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Etats-Unis | 19,40 | 17,87 | 17,81 | 19,59 | 16,30 | 16,70 | 17,20 | 16,65 | 14,70 | 15,30 |
| Belgique ¹ | 15,00 | 23,00 | 21,80 | 20,15 | 14,19 | 11,40 | 11,18 | 11,28 | 12,10 | 11,30 |
| Danemark | 6,90 | 6,70 | 6,01 | 8,04 | 6,60 | 6,60 | 10,23 | 11,90 | 12,15 | 14,08 |
| Finlande | 2,02 | 2,60 | 5,01 | 6,30 | 8,01 | 8,09 | 11,65 | 12,31 | 14,70 | 15,40 |
| France | 3,50 | 4,58 | 3,50 | 6,57 | 6,47 | 6,54 | 7,80 | 6,60 | 8,67 | 9,25 |
| Allemagne | 0,00 ² | 0,00 ² | 0,60 | 1,20 | 1,22 | 1,87 | 2,58 | 3,78 | 4,20 | 4,90 |
| Hollande | 3,30 | 3,40 | 4,75 | 5,42 | 3,00 | 2,90 | 4,80 | 5,60 | 4,60 | 5,30 |
| Norvège | 11,25 | 8,00 | 10,00 | 10,00 | 9,40 | 8,60 | 8,60 | 14,00 | 11,50 | 14,10 |
| Suède | 16,16 | 15,43 | 11,00 | 11,00 | 10,79 | 12,85 | 14,73 | 15,75 | 15,20 | 16,10 |
| Suisse | 9,00 | 7,39 | 12,11 | 8,74 | 9,40 | 9,40 | 8,35 | 8,76 | 8,50 | 8,80 |
| Canada | 6,80 | 4,38 | 6,68 | 7,46 | 6,40 | 6,40 | 6,50 | 7,10 | 6,20 | 6,60 |
| Royaume-Uni | 1,40 | 1,75 | 1,80 | 1,80 | 1,39 | 1,63 | 1,89 | 1,30 | 1,40 | 1,50 |
| Italie | 1,00 | 1,50 | 1,96 | 2,31 | 2,19 | 2,18 | 2,80 | 3,00 | 3,19 | 3,30 |
| Espagne | 0,85 | 2,40 | 1,14 | 1,10 | 0,61 | 0,47 | 0,53 | 0,39 | 0,56 | 0,69 |
| Argentine | 4,80 | 4,54 | 5,79 | 2,50 | 3,71 | 3,53 | 3,70 | 4,20 | 0,40 | 3,48 |
| Union S. Afr. | 4,60 | 4,80 | 4,40 | 3,70 | 3,00 | 2,16 | 2,00 | 1,90 | 1,70 | 1,80 |
| Portugal | 1,39 | 1,65 | 2,60 | 2,58 | 1,97 | 2,46 | 2,33 | 2,64 | 2,20 | 2,50 |

La consommation par tête a été calculée sur la base des importations nettes et de la population
¹ Luxembourg compris. ² Le taux de consommation par tête a été d'une fraction négligeable

mentionnée au chapitre précédent, d'accroître la demande, nous croyons qu'il existe encore d'autres moyens tendant aux mêmes fins.

Pour commencer, il faudrait renseigner le public de plus d'un pays que s'approvisionner en café fraîchement moulu n'a aucun sens. C'est le café fraîchement torréfié qui importe ; même s'il est emmagasiné, il perd de son arôme parce que les essences aromatiques sont volatiles. Naturellement, la détérioration est encore plus rapide pour le café moulu conservé, si bien que pour retirer le meilleur d'une tasse de café, il faudrait qu'elle soit préparée avec une marchandise torréfiée et moulue juste avant l'emploi. Néanmoins, quoique cette manière de faire améliore le goût du breuvage, et, partant, puisse augmenter le nombre de ses amateurs, nous devons la considérer comme trop peu pratique pour qu'elle soit capable de faciliter l'absorption de grands stocks de café. Ce sont là les raisons qui nous font croire que d'excellents résultats pourraient être obtenus par une autre méthode, actuellement pratiquée sur une large échelle aux Etats-Unis ; cette méthode a fortement contribué à l'accroissement de la consommation qui a passé dans ce pays de 12,55 livres américaines par tête en 1943 à 19,4 livres en 1946. C'est cette augmentation au cours des années les plus critiques de la deuxième guerre mondiale, du reste, qui a permis aux Etats-Unis de secourir les pays de l'Amérique latine producteurs de café lorsque, du fait des hostilités, les marchés européens leur furent fermés.

Dans beaucoup de pays, les méthodes d'emballage et de vente au détail pourraient être grandement améliorées, du point de vue de leur technique comme de leur présentation. Par une propagande intensive, la consommation pourrait être fortement accrue dans ces pays par l'extension ou l'introduction de la vente du café moulu ou torréfié dans des boîtes étanches, qui empêcheraient sa saveur et son arôme de se détériorer. La présentation d'un produit en boîte prêt à un usage immédiat exerce un grand attrait, en général, sur les ménagères, et, si le produit est convenablement préparé, il peut contribuer à l'éducation du goût des consommateurs. En l'occurrence, cela pourrait fort bien détourner nombre d'entre eux de l'usage du café mélangé à de la chicorée. Toutes sortes de modalités pourraient être prévues en ce qui concerne la quantité, la torréfaction, la mouture, l'emballage, selon les marques et les prix, de façon à satisfaire tous les goûts et à mettre le café à la portée de toutes les bourses, comme c'est l'usage courant aujourd'hui aux Etats-Unis. Des choix nouveaux sous appellation contrôlée pourraient en outre être imaginés, permettant l'achat de qualités inférieures bon marché : il suffirait, par exemple, de créer un mélange de cafés fins les moins chers en faisant du « remplissage » avec, peut-être, du *robusta*, à condition que ce mélange soit très bien torréfié et vendu moulu dans des boîtes étanches.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DES EXTRAITS DE CAFÉ DANS LES PAYS PRODUCTEURS

Par extraits de café, nous entendons particulièrement les cafés dits « solubles » du type « Nescafé » ainsi que les extraits aromatiques employés pour parfumer les glaces, le chocolat, etc. A l'heure actuelle, la plupart de ces extraits sont fabriqués par les pays non-producteurs de café, soit pour l'exportation, soit seulement pour l'usage interne. Les pays producteurs de café ne font pour ainsi dire pas de tels produits, quoiqu'il soient dans une bien meilleure position que les autres en ce qui concerne cette industrie ; ils pourraient, dans une grande mesure, les exporter à un prix plus intéressant pour le consommateur, stimulant, par là, la demande de ces extraits ; il en serait de même pour les extraits aromatiques : leur utilisation à la place des essences synthétiques ont gagné en faveur ces temps derniers. Naturellement, si les choses se passaient ainsi, la demande de café serait automatiquement accrue, et, conformément à ce que nous avons expliqué précédemment, cette augmentation aurait un effet stabilisateur sur les prix.

Non seulement la fabrication des extraits de café reviendra meilleur marché dans les pays producteurs de cette denrée, tout en contribuant à la stabilisation des prix du café par l'accroissement de la demande, mais encore ses bienfaits s'étendront indirectement à d'autres domaines, domaines qui, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre de ce travail, motivent principalement notre intérêt pour la stabilisation en question. Premièrement, si les extraits de café sont fabriqués en forte quantité dans les pays sous-développés producteurs de café, ce fait contribuera à la formation du capital, dont ils ont un grand besoin, et ceci, dans un secteur de leur économie où ce capital peut être absorbé avec profit sans trop de complications techniques. Deuxièmement, cette fabrication et l'exportation subséquente augmenteront les ressources de ces pays en devises étrangères, dont le besoin chez eux se fait cruellement sentir. En troisième lieu, grâce aux exportations les termes de l'échange des pays producteurs se trouveront grandement améliorés.

Nous nous efforcerons maintenant d'illustrer ce dernier aspect de la question, afin de le rendre plus clair.

Exactement comme les prix de détail, plus stables que les prix de gros du fait des frais généraux plus élevés et plus rigides, les prix des extraits de café sont eux aussi plus stables que ceux des cafés verts pour des raisons presque identiques. Par exemple, tandis que de 1955 jusqu'au début de 1958, des changements considérables sont survenus

dans les prix des cafés verts, ceux du produit suisse « Nescafé » n'ont subi aucune variation depuis février 1955¹.

L'affirmation que les extraits de café pourraient être fabriqués à meilleur compte dans les pays de culture trouve sa justification dans le fait suivant : une boîte de 50 grammes de café « soluble » (100 % pur) peut servir, selon le fabricant, à la confection de 25 à 35 tasses de café au moins ; donc, avec un kilo de café « soluble » on peut faire au moins 500 tasses de café². Or, le rendement moyen d'un kilo de café ordinaire est évalué à 88 tasses³. Il en résulte, qu'au poids, le rendement du café « soluble » par rapport à celui du café ordinaire est au moins cinq fois plus fort, dans le cas le plus favorable. Pour ce qui est des extraits aromatisants, la relation du poids de l'extrait par rapport au poids du café ordinaire est considérablement plus grande. Puisque tel est le cas, il en résulte que si les extraits de café étaient exportés à la place des cafés verts ultérieurement convertis en extraits dans le pays importateur, il en résulterait une grande économie de frais de transport, économie qui elle aussi contribuerait à abaisser le prix des extraits. Il faut ajouter à cela un autre facteur : dans les pays producteurs de café, la main-d'œuvre est beaucoup moins chère, et, en outre, les possibilités des fabricants d'extraits y sont bien plus grandes, puisque, étant sur place, ils connaissent mieux le marché indigène et ont plus de facilités pour discuter les prix avec les producteurs, tout en évitant, du même coup, les frais des intermédiaires.

Les possibilités ouvertes aux pays sous-développés producteurs de café dans ce domaine de la fabrication et de l'exportation des extraits peuvent être illustrées par certaines données tirées de l'économie, des Etats-Unis, le plus gros consommateur d'extraits de café.

Au cours de l'année 1955, dans ce pays, les ventes d'extrait soluble furent évaluées à 350 millions de dollars⁴, soit environ le 30 % de la valeur du café vert importé. En ce qui concerne les ventes totales des extraits aromatisants, il nous a été difficile de trouver des informations précises, de même que sur la fabrication interne. Mais nous savons que les Etats-Unis ont importé 605,811 livres d'extraits valant en tout 1,241,899 dollars, en provenance surtout du Canada⁵.

Qu'une politique pareille des pays sous-développés puisse se heurter

¹ Communication personnelle du 7 janvier 1958 de la Société des produits Nestlé S. A., Vevey, Suisse.

² Société Coopérative Migros, Zurich, Suisse.

³ Ukers, op. cit. p. 20.

⁴ Ukers, op. cit. p. 20.

⁵ Information datée du 10 avril 1956 donnée par le Département fédéral Américain du Commerce Cleveland, Ohio, à la Glidden International C. A.

à l'obstruction de quelques pays fabriquant déjà des extraits de café, obstruction qui pourrait se manifester par des tarifs prohibitifs, par exemple, est du domaine du possible. Mais, même si ces pays, appartenant pour la plupart aux pays industriels, avaient peut-être davantage à gagner qu'à perdre en n'adoptant pas pareille tactique, il subsiste néanmoins des raisons de croire que cette obstruction pourrait être surmontée, soit avec l'aide des Nations Unies, soit par des pourparlers internationaux directs. Il va sans dire que les peuples et les industries en général seraient bien mieux partagés si chacun plaçait ses capitaux dans des investissements où leur emploi est le plus efficace. Un droit prohibitif perçu à l'entrée sur les extraits par les pays non-producteurs de café améliorerait peut-être le sort de la petite fraction de leurs peuples spécialisée dans cette industrie, mais porterait préjudice au reste de la population, obligé d'acheter cher cette marchandise. En outre, en empêchant par un droit prohibitif les pays producteurs de café d'exporter la plus grande quantité possible d'extraits, on empêche ces pays sous-développés de se procurer les devises étrangères qui leur sont si nécessaires pour acheter à d'autres nations les produits finis dont ils ont fort besoin, d'où, en définitive, un effet de ricochet affectant défavorablement, dans les pays importateurs de café, les industries autres que celles de ces extraits.

EXTENSION DE L'UTILISATION DES SOUS-PRODUITS DU CAFÉ

L'utilisation des sous-produits du café n'a en soit pas d'action directe sur la stabilisation des prix du produit principal, mais, indirectement, elle a beaucoup d'effets secondaires. C'est la raison pour laquelle cette utilisation mérite notre intérêt. En vendant des sous-produits de son café, destinés à des transformations ultérieures, le planteur perçoit un revenu supplémentaire qui empêche son revenu principal sur les cultures de s'effondrer lors des mauvaises années, et le renforce lors des bonnes. En outre, si le produit dérivé des sous-produits du café est exportable, il en résultera une augmentation des entrées de devises étrangères pour le pays producteur. Enfin, non seulement cette procédure contribuera à la formation du capital, mais étant donné que certains frais généraux et profits rigides sont nécessairement impliqués dans le processus de fabrication, il en résultera un effet stabilisateur supplémentaire, influençant favorablement le revenu à l'exportation et les termes de l'échange du pays en cause. C'est pourquoi, avant d'achever ce travail, nous tenons encore à relever quelques-unes des possibilités d'utiliser les sous-produits du café.

La fleur du café et la parfumerie

Selon les essais pratiqués à la Station Expérimentale d'Agriculture de Porto-Rico^{1,2}, les fleurs du caféier peuvent être cueillies à raison d'environ une livre (américaine) par homme et par heure, et le rendement de l'huile extraite est en moyenne d'environ 0,5 %. L'extraction par l'intermédiaire de l'éther de pétrole et par distillation ou dissolution (« enflourage » ou « macération ») donne le plus haut pourcentage d'extrait, bien que l'on puisse aussi employer l'éther éthylique. Les fleurs congelées à 2° C. donnent un rendement légèrement plus fort, comme l'ont prouvé les contrôles. Il est démontré que si l'essence absolue de caféier obtenait des prix comparables à ceux des autres « absolus » de fleurs, la fabrication aurait des perspectives commerciales.

| Solvant | Pourcentage de rendement | | Qualité | |
|------------------|--------------------------|--------|-------------------|--------------------------|
| | Concret | Absolu | Couleur | Arôme |
| Ether de pétrole | 0,8728 | 0,5630 | Brun clair fluide | Bonnes caractéristiques |
| Ether éthylique | 0,7009 | 0,5033 | Brun foncé épais | Délicate fragrance suave |
| Acétone | 0,5394 | 0,1997 | Brun très foncé | Fort parfum corsé |

La pulpe

Nous disposons d'informations sur la préparation d'un vinaigre à partir de la pulpe fraîche de la « cerise » de caféier³, dont la composition normale est la suivante :

| | Pourcentage |
|--------------------------|-------------|
| H ² O | 42,660 |
| Huiles volatiles | 0,112 |
| Cires, graisses, résines | 1,184 |
| Tanins | 8,557 |
| Fibre brute | 27,445 |
| Sucre | 9,455 |
| Sels minéraux | 3,772 |
| Non spécifié | 6,815 |

¹ Arrillaga et G. Nœrmi : *Absolute from Coffee Flowers*, Journal of Pharm. Ass. (Sci. Ed.) 1943, 32 (3).

² Rep. P. R. Agric. Exper. Sta., avril, mai, juin, 1942.

³ F. W. Freise : *Preparation of Vinegar from Coffee-Fruit Pulp*; Ind. Engng. Chem., 1931, 23 (10).

Pour produire une fermentation rapide et uniforme, la pulpe doit d'abord être broyée jusqu'à ce qu'elle forme une pâte. Ensuite, on la pasteurise à 75° C. pendant 45 à 55 minutes ; puis on y ajoute une culture de la bactérie *Saccharomyces octoporus*. Si l'on maintient une température de 23° à 25° C., une bonne fermentation survient dans les vingt-quatre heures, pour atteindre son point culminant le quatrième jour. Après douze jours, cette fermentation est terminée, et on passe à la clarification. Pour 100 grammes de sucre, on trouve alors 43,5 grammes d'alcool. Le poids spécifique est de 1,006, et le contenu d'acide acétique s'élève à 0,25 grammes par 600 c.c.

Ensuite, le liquide est acétifié dans des récipients où on a disposé des copeaux de bois macérés dans du vieux vinaigre fort, et si la température du local est maintenue à 35° C., le vinaigre produit aura une couleur limpide de vin du Rhin. Il a un bouquet qui rappelle l'extrait de poire, et une saveur rappelant le whisky vieux ; mais cette saveur disparaît après trois à quatre semaines, et la couleur a tendance à pâlir.

Ce vinaigre a un poids spécifique de 1,015, un taux absolu d'acide acétique de 4,60 % ; il contient des traces d'alcool éthylique, 3,67 gr. de matières solides et 1,29 gr. de cendres par 100 c.c. La proportion soluble de ces cendres est de 0,97 gr., soit 75,2 %. En moyenne, le rendement pratique de l'acétification atteint le 74 % environ du rendement théorique.

La pâte de pulpe de fruits mal mûrs mise en contact avec la pâte de fruits mûrs, provoque l'arrêt de la fermentation, à cause de son grand taux en acide salicylique. Du méthanol dérivé de la pectine de fruit se trouve dans la pâte de pulpe trop mûre. La pâte non-pasteurisée a toujours une forte odeur ammoniacale pendant la fermentation, décelant des acides aminés.

Remarques finales

Dans les propositions faites au cours de cette dernière partie, nous croyons avoir fixé les données théoriques et pratiques de la stabilisation des prix du café. Nous avons essayé de prendre en considération, autant qu'il était possible de le faire, les facteurs économiques, les facteurs environnants et les facteurs physiques influençant particulièrement les fluctuations des prix du café, et nous avons également étudié les différentes méthodes existantes destinées à stabiliser les prix des matières premières en général. De même, nous nous sommes efforcés de mettre en valeur les aspirations des peuples des nations productrices de café ; pour eux, la valorisation de leurs produits a une importance également primordiale ; c'est à eux qu'il appartient de décider s'il faut adopter oui ou non quelque mesure pour stabiliser les prix du café, et à personne d'autre.

Si on ignore ces points importants sur lesquels nous avons attiré l'attention, tout programme pour stabiliser les prix de n'importe quelle matière première sera certainement voué à l'échec. C'est pourquoi, ayant tenu compte de ceux-ci, nous espérons que ce travail pourra contribuer, ne serait-ce que dans une faible mesure, à la stabilisation des prix du café et à la solution des autres problèmes connexes. Nous nous trouvons ici en présence de questions qui ont une grande importance humaine et qui concernent des peuples entiers d'Amérique du Sud, d'une grande partie de l'Afrique et de l'Asie.

Bibliographie

- Arrillago & Noermi, G. :** Absolute from Coffee Flowers, Journ. Amer Pharm. Ass., Sc. Ed., 1943, 32 (3).
- Baer, J. & Saxon, O. G. :** Commodity Exchange and Future Trading, Harper & Brothers, New-York, 1949.
- Bauer, P. T. & Paish, F.-W. :** The Reduction of Fluctuations in the Economy of Primary Producers, The Economic Journal, Dec., 1952, No 249.
- Beal, Kennedy & Wino :** Commodity Reserve Currency-A Critique, Journal of Politic. Econ., Août, 1942.
- Bureau International du Travail :** Intergovernmental Commodity Control Agreements, Montreal, Canada.
- Bureau Paoaméricain du Café :** Coffee Statistics, Release, No 14.
- Chevalier, A. :** Le Café, Presses Univers. de France, Collection Que Sais-Je ? Paris, 1949.
- Commonwealth Economy Committee Report :** Plantation Crops, Londres, 1954.
- Federacion Nacional de Cafeteros :** Seccion de Economia y Estadistica, Bogota, Colombie.
- Fizaine, L. :** Crise et Monnaie, Nancy 1933.
- Freise, F. W. :** Preparation of Vinegar from Coffee Pulp, Industr. Engr. Chcm., 1921, 23 (10).
- Gonderisao, J. :** How to Stop Deflation, Londres, 1932.
— Economic in Zestien Bladen, ds. Introduction to Analytical Economics, Amsterdam, 1953.
- Graham, B. :** Stabilized Reflation, Economic Forum, Printemps, 1933.
— World Commodities and World Currency, New-York, 1944.
- Graham, B. & Hirsch, J. :** Stockpiles for Stability-Buffer Stocks and International Monetary Policy, Sept., 1952.
- Graham, F. D. :** The Creation of Employment, Economic Forum, Printemps 1933.
— Prime Function of Money and their Consummation in Monetary Policy, Amer. Econ. Rev., mars 1933, supplément.
— Transition to a Commodity Reserve Currency, Ibid, Sept., 1941.
— Social Goals and Economic Institutions, Princeton, New-Jersey, 1942.

- Grondona, St. Clare** : National Reserves for Safety and Stabilization, Londres, 1939.
- Haarer, A. E.** : Modern Coffee Production, Leonard Hill, Londres, 1956.
- Harbury, B. C.** : An Experiment in Commodity Control-The International Wheat Agreement 1949-53, Oxford Economic Papers, vol. 6, février 1956.
- Hayek, F. A.** : A Commodity Reserve Currency, The Economic Journal, Juin-Sept., 1943.
- Keynes, J. M.** : The Policy of Government Storage of Food Stuffs and Raw Materials, Economic Journal, Sept., 1938.
- Kaorr, K. E.** : Tin under Control, Stanford University, Californie.
- Lawrence, P.** : The Money Muddle and the Way Out, Londres, 1933.
- Marshall, A.** : Principles of Economics (8th Ed.), Londres, 1920.
- Nations Unies (United Nations)** : A Reconsideration of the Economics of the International Wheat Agreement, Commodity Policy Studies No 1, Food and Agriculture Organization, Rome, Sept., 1952.
- Commodity Trade and Economic Development, Department of Economic Affairs, New-York, 1953.
 - Measures for the Economic Development of Underdeveloped Countries, Department of Economic Affairs, New-York, 1951.
 - Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics, Food and Agriculture Organization, Rome, Nov., 1956.
 - Survey of Food and Agricultural Organization, Food and Agricultural Organization, Rome, Nov., 1956.
 - The Constitutional Committee of Price Stabilization for Coffee, Announcement, June, 1955.
 - The Expert Committee on Measures for International Economic Stability, Report, 1951.
 - The World's Coffee Studies of the Principal Agricultural Products on the World's Markets, Food and Agriculture Organization, Rome, 1947.
 - Underdeveloped Countries and the Distribution of National Income, Department of Economic Affairs, New-York, 1951.
 - International Bank of Reconstruction and Development (I. B. R. D.), IVth Annual Report, 1948-49.
- New-York Herald Tribune** : European Edition, Paris, 8 Oct., 1956.
- Nomi, F.** : La Realita Monetaria, Milan, 1933.
- Nurske, R.** : Problems of Capital Formation in the Underdeveloped Countries, A. T. Broome & Son, Oxford, G. B., 1953.
- Organisation Européenne de Coopération Economique** : Les politiques Agricoles en Europe et en Amérique du Nord, Paris, 1957.
- Porto-Rico Agricultural Experimental Station** : Report, Avril, Mai, Juin, 1942.

- Ruffler, W. W. : A Proposal for an International Buffer Stocks Agency, Journal of Political Economy, Dec., 1946.
- Secrétariat Général du Gouvernement Français : Les Problèmes de la Politique Agricole aux Etats-Unis, Problèmes Economiques, No 520.
- Slesinger, R. E. ; Buch, N. S. ; Fairchild, F. R. : Principles of Economics, The MacMillan Co., New-York, 1954.
- Société des Nations : Economic Stability in Post-War World, Genève, 1945.
— Report of the Committee for the Study of Raw Materials, Genève, 1947, II, 13.7.
- Stanford University : International Commodity Stockpiling as an Economic Stabilizer, Food Research Institute, Palo Alto, Cal., 1949.
- Stranger, H. G. L. : Directeur du Bureau de Recherches de la Searle Grain Co. Ltd., Winnipeg, Canada, devant le Joint Congressional Committee des Etats-Unis sur le Rapport Economique, décembre, 1947.
- Swerling, B. C. : The International Sugar Agreement of 1953, The American Economic Review, Dec., 1952, No 5.
— Buffer Stocks and International Commodity Problems, The Economic Journal, Dec., 1953, No 252.
- Tie, K. B. : Stabilization through Monetisation, Economics and Finance in Indonesia, Août, 1953.
- Ukers, W. B. : All about Coffee (2me Ed.), The Tea and Coffee Trade Journal Co., New-York, 1935.
— International Tea and Coffee Buyers Guide, The Tea and Coffee Trade Journal Co., New-York, 1956.
- United States President's Materials Policy : Resources for Freedom, Vol. 1, Chapitre 15, Reducing Market Stability, Washington D. C., 1952.
- Villegas, J. H. : La Industria del Café, Thèse présentée à la Pontifica Universidad Catolica Javeriana, Bogota, Colombie.
- Viner, J. : International Trade and Economic Development, Free Press, Glencole, Ill, 1952.
- Wickizer, V. D. : Coffee, Tea and Cocoa-An Economic and Practical Analysis, Stanford University Press, Palo Alto, Cal., 1951.
— The World's Coffee Economy with Special Reference to Control Schemes, Stanford University Commodity Policy Studies, Food Research Institute, Palo Alto, Cal., 1943.
- Williamson, H. F. & Buttrick, J. A. : Economic Development-Principles and Patterns, Prentice Hall, New-York, 1954.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|------------------------|---|
| AVANT-PROPOS | 7 |
|------------------------|---|

Première partie

Des conditions économiques du café et de ses pays producteurs

| | |
|---|----|
| I LES PAYS PRODUCTEURS DE CAFÉ. | 9 |
| II HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE DU CAFÉ | 25 |
| III OBSTACLES A LA STABILISATION DES PRIX DU CAFÉ | 37 |

Deuxième partie

De la stabilisation des prix des matières premières en général

| | |
|---|----|
| IV DES PLANS DE STABILISATION NATIONAUX | 43 |
| V DES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LES CONTIN- GENTS ET SUR LES PRIX | 53 |
| VI DES ACCORDS BILATÉRAUX ET DES ACCORDS MULTI- LATÉRAUX | 57 |
| VII LES ACCORDS INTERNATIONAUX CONCERNANT LES STOCKS DE CONTROLE | 65 |
| VIII DES PROJETS AYANT TRAIT A UNE MONNAIE-MAR- CHANDISE | 73 |

Troisième partie

Conclusions

| | |
|---|----|
| IX PROPOSITIONS POUR STABILISER LES PRIX DU CAFÉ | 77 |
| X STABILISATION DES PRIX DU CAFÉ A LONGUE ÉCHÉ- ANCE | 83 |
| REMARQUES FINALES | 91 |
| BIBLIOGRAPHIE | 92 |

Achévé d'imprimer
le 15 janvier 1959
sur les presses de
l'Imprimerie de l'Ouest
Neuchâtel (Suisse)